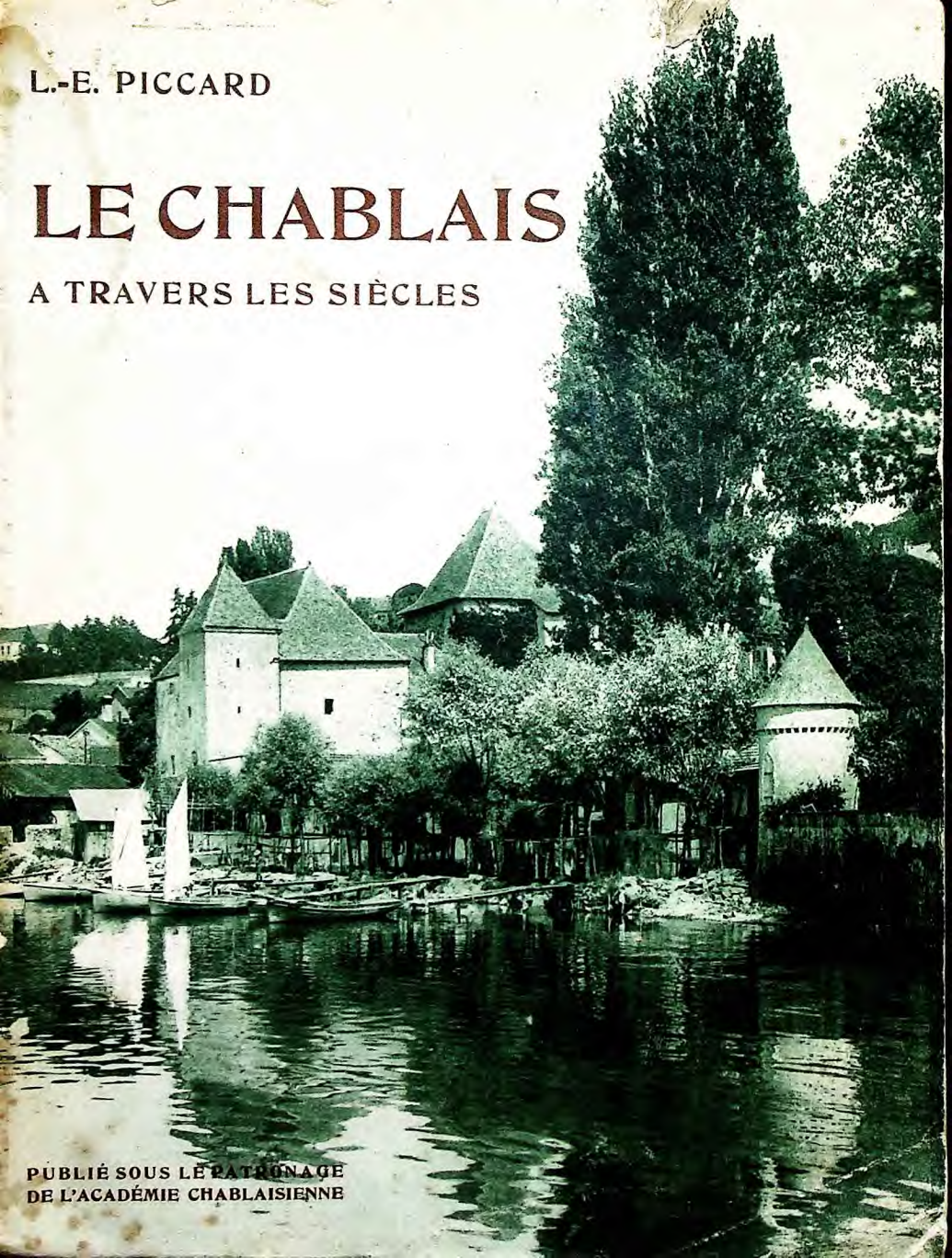


L.-E. PICCARD

LE CHABLAIS

A TRAVERS LES SIÈCLES



PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE
DE L'ACADÉMIE CHABLAISIENNE

*A Monsieur Henry Bordeaux,
de l'Académie Française.
Hommage affectueux de l'auteur
et des Chablaisiens.*

L.-E. P.

*Il a été tiré de cet ouvrage 50 exemplaires
sur velin supérieur, numérotés de I à L,
constituant l'édition originale.*

LE CHABLAIS

A TRAVERS LES SIÈCLES

*Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en août 1931.
Tous droits de reproduction et traduction réservés pour tous pays.*

COPYRIGHT BY P. PELLISSIER, THONON-LES-BAINS, 1931



LE CHATEAU DE LA ROCHETTE, PRÈS THONON

L.-E. PICCARD

LE CHABLAIS

A TRAVERS LES SIÈCLES

HISTOIRE ILLUSTRÉE
DE THONON, ÉVIAN, RIPAILLE, LES ALLINGES, ETC.



LIBRAIRIE
P. PELLISSIER
THONON-LES-BAINS



UNE CARTE DU LAC LÉMAN (XVII^E SIÈCLE)
(Bibliothèque de la Ville de Genève)



ALLÉE DE CHATAIGNIERS

LE CHABLAIS

*Pour moi, cygne d'hiver égaré sur tes plages,
Qui retourne affronter ton ciel chargé d'orages,
Puisse-je quelquefois, dans ton cristal mouillé,
Retremper, O Léman, mon plumage souillé !
Puisse-je, comme hier, couché sur le pré sombre
Où des grands châtaigniers d'Evian penche l'ombre,
Regarder sur ton sein la voile du pêcheur,
Triangle lumineux, découper sa blancheur,
Ecouter, attendri, les gaouillements vagues
Que viennent, à mes pieds, balbutier les vagues,
Et voir ta blanche écume, en brochant tes contours,
Monter, briller et fondre ainsi que font nos jours !*
(LAMARTINE, Ressouvenir du Léman (1).

Ainsi le grand poète goûtait déjà « la douceur de vivre » de cette contrée si belle — d'une beauté si simple et si reposante — qu'est le Chablais. Voltaire, Byron et nombre d'au-

(1) Lamartine qui a écrit ces vers, se réfugia en 1815 à Nernier. Au bord de ce grand lac, devant ce splendide amphithéâtre de montagnes, il s'enivrait de rêveries ; ces jours, a-t-il écrit plus tard, furent les plus heureux de ma vie.

tres poètes chantèrent aussi les rives du Léman et c'est dans ce paradis qu'il faut lire les poésies de Lamartine ; il faut les lire du pont du bateau qui longe la côte chablaisienne. Quand une involontaire rêverie détache le regard des pages du livre, on aperçoit quelque village heureux qui descend vers l'eau comme Yvoire, Excenevex, Anthy, Amphion, Lugrin ou Saint-Gingolph ; des bourgades aux noms sonores comme Ballaison, Langin, Marin, Tougues, des oasis de verdure au pied des collines d'Allinges ou de Neuvecelle, qui semblent s'épanouir pour charmer et endormir la souffrance. Tout sourit dans ce jardin de délices ; la couleur des eaux s'harmonise avec l'opulence de la végétation, avec les vignes suspendues à des *crosses* ou à de grands arbres desséchés ; avec les pommiers, poiriers, châtaigniers énormes de Neuvecelle, de la Chavanne, de Thonon et d'Yvoire ; avec l'éclat pourpré des roses, des œillets ou des fruits qui brillent à



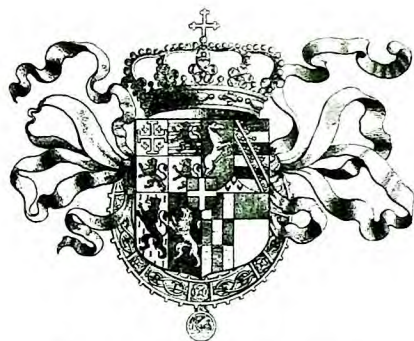
YVOIRE — LE DONJON



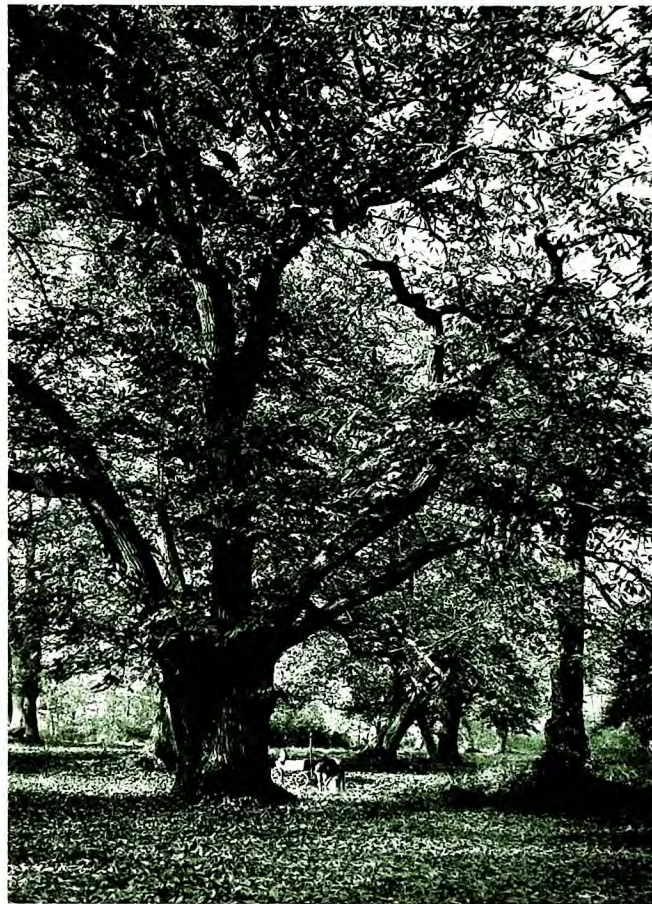
CROSSES DE VIGNES

travers le feuillage. A la vue de cette beauté rayonnante, on oublie les hommes et les choses ; c'est une fête du cœur, de l'âme et des sens. L'hospitalité légendaire et prévenante de ce pays incomparable est une prolongation de l'hospitalité amie de ce lac, de cette terre et de ce ciel. Les trésors étalés de toutes parts ne vous accablent point l'esprit par un excès de grandeur ; rien d'indiscret ou de difforme, la montagne, la plaine, l'eau répandent une grâce facile et reposante. Au rivage, les parterres fleuris et les vertes prairies alternent avec les masses sombres des châtaigniers et des sapins ; les vieilles maisons, dans leur grisaille, rappellent discrètement le passé, tandis que les villas modernes jettent la note gaie de leurs teintes vives. Sur aucune autre rive la nature n'a déroulé de plus délicieux décors ; nulle part vous ne rencontrerez plus de splendeur, de variété, d'harmonie ; nulle autre part vous ne pourrez admirer, à l'heure du crépuscule, ce tableau féérique formé par ces cimes altières des vallées d'Abondance, d'Aulph, de Boège et de Lullin, qui

passent du rose tendre au rouge vif, puis au violet, pour se perdre lentement dans la teinte neutre de la nuit. Voilà pourquoi cette rive est si recherchée de tous les amateurs de beautés naturelles, de tous ceux qui veulent écouler leurs vacances dans la paix et la sérénité. Les êtres surmenés de notre civilisation enfiévrée viennent chercher — et trouvent — la santé dans cette terre privilégiée, dans cette surabondance de joie et de vie.



ARMOIRIES DU DUCHÉ DE SAVOIE



YVOIRE — UN CHÂTAIGNIER SÉCULAIRE



PAYSAGE CHABLAISIEN

L'HISTOIRE DU CHABLAIS



Parsemées sur le sol du Chablais⁽¹⁾, apparaissent les ruines séculaires de nos châteaux féodaux que le lierre étreint de ses touffes toujours vertes. Parfois, les ruines elles-mêmes ont disparu et il ne subsiste plus que des souvenirs ou des légendes. Le temps a fait son œuvre ! C'est la tâche de l'historien de ressusciter ce passé disparu ; car le Chablais n'a pas que de grands spectacles à présenter à l'admiration du

(1) Le nom de Chablais vient d'un petit canton qui existait autrefois à l'extrémité du lac, sous le nom de Penn-loch, Caput lacense, ou Tête du lac, en vieux roman Capot-lay, Cabo-lay ou Chablais. Le Comté de la Tête du Lac fait aujourd'hui partie des cantons de Vaud et Valais.

poète et du touriste, il a aussi de grands souvenirs à offrir à la plume du chroniqueur et de l'archéologue.

Aux heures solennelles, le pays du Chablais, non moins que les autres provinces de la Savoie, a fourni des grands hommes, des preux, des héros qui toujours, depuis qu'il figure dans l'histoire, portèrent haut et ferme l'étendard de la patrie.

LA PRÉHISTOIRE

Lorsque le formidable plissement alpin jaillit de l'océan qui submergeait la contrée, ce fut dans la nature le commencement d'une ère nouvelle. Les climats tendent à se distribuer suivant des lois plus constantes, quoique plusieurs évolutions doivent encore succéder à cette période primitive. A la faveur d'une température très élevée, animaux et végétaux se multiplient, présentant les caractères d'une faune et d'une flore tropicales.



PIERRE A MOURA (BLOC ERRATIQUE A THONON)

D'immenses glaciers couvrirent ensuite le pays et nous apportèrent les blocs erratiques, blocs de granit que l'on rencontre en Chablais (Ballaison, Orcier, Thonon, etc). Au cours de l'époque quaternaire, la température devint moins rigoureuse. Après la végétation et les animaux du Nord, renne, cerf, etc., apparurent l'ours, l'auroch, le mammouth. L'homme remontant sans doute la vallée du Rhône, vint, à travers les bois, se livrer à la chasse. Il habita dans les cavernes où il laissa des traces (silex et pierres taillées, os, cornes de rennes).

Pendant la période néolithique, les glaciers se retirèrent. La terre se couvre d'herbes, puis de forêts. L'homme vit de chasse, mais il devient aussi pêcheur ; il construit sa hutte sur pilotis, au-dessus de l'eau, au bord du lac et des étangs. On peut voir encore par temps et eau très clairs,



LES LACUSTRES
(Fresques de l'ancien Arsenal. Genève)

les vestiges de ces cités lacustres en plusieurs endroits des bords du Léman, à Thonon, Coudrée, Excenevex, Nernier, Amphion, ainsi que sur la rive suisse ⁽¹⁾.

Les âges de la pierre polie, du bronze et du



AGE DE BRONZE : HACHE, BRACELETS,
PENDENTIF
(Musée de Thonon)

(1) Piccard. *Histoire de Thonon et du Chablais*, Tome I.
Lefranc. *Les palafittes du Léman* (Pellissier Ed., Thonon.)



LES ALLOBROGES
(Fresques de l'ancien Arsenal. Genève)

fer sont particulièrement intéressants parce qu'ils nous permettent de suivre les étapes de l'humanité. L'homme devient sédentaire, se livre peu à peu à l'élevage, à l'agriculture et remplace ses fourrures par des vêtements de chanvre qu'il tisse. Les premiers outils et les armes de bronze apparaissent, on utilise des ustensiles de poterie. Le goût s'affine et tous ces objets utilitaires se font plus artistiques ; ils sont ornés, et l'on porte même des pendeloques purement décoratives, comme on peut s'en assurer en visitant les musées de Thonon, d'Evian et les collections particulières.

L'âge du fer qui vit se perfectionner la fabrication des armes, développa du même coup l'esprit guerrier des hommes.



CUILLER
ROMAINE

LES ALLOBROGES ET LA DOMINATION ROMAINE

C'est six ou sept siècles environ avant l'ère chrétienne qu'apparurent des hordes celtes qui s'installèrent dans toute la Savoie. Ce furent les *Allobroges* qui devaient former le fond de la race savoyarde.

Après avoir combattu Rome, les Allobroges



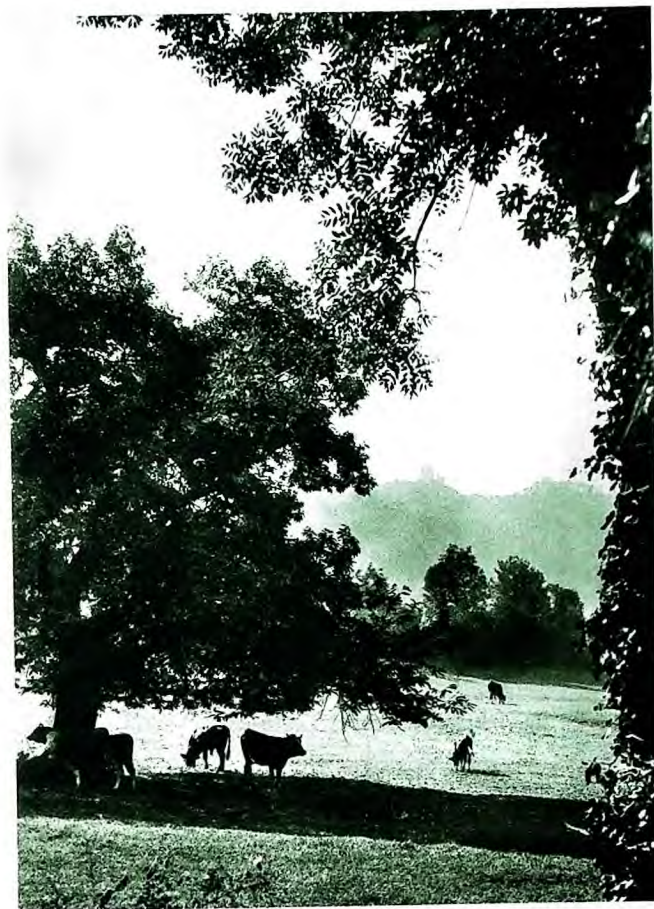
LES ROMAINS
(Fresques de l'ancien Arsenal. Genève)

subirent à leur tour la domination des maîtres du monde et devinrent leurs alliés. Le Chablais fit alors partie de la Gaule Narbonnaise, puis de la Viennoise. Avec la civilisation romaine, il connut une période très florissante.

L'Allobrogie du Nord prit le nom de « Sapaudia » (en Celte, pays des sapins) qui se transforma en « Sabaudia », « Saboia » et enfin « Savoie ». Depuis la fin du II^e siècle, les premiers missionnaires travaillèrent à l'évangélisation du pays.

LE MOYEN AGE

Les Burgondes, barbares venus du nord de la Vistule, établis depuis quarante ans sur la rive gauche du Rhin, envahirent la Savoie en 443 et divisèrent le territoire qu'ils occupèrent en districts ou *pagi*. Le Chablais actuel devint le *district d'Allinges* (Pagus Allingiensis). Cette terminaison en



LES ALLINGES DANS LA BRUME DU MATIN



RUINES DES ALLINGES (V^e SIÈCLE)

« inge », à l'origine « ingen », caractéristique de cette occupation germanique, se retrouve dans nombre de localités de la région : Allinges, Fillinges, Puplinges, Mesinges, Larringes, Cursinges, etc.

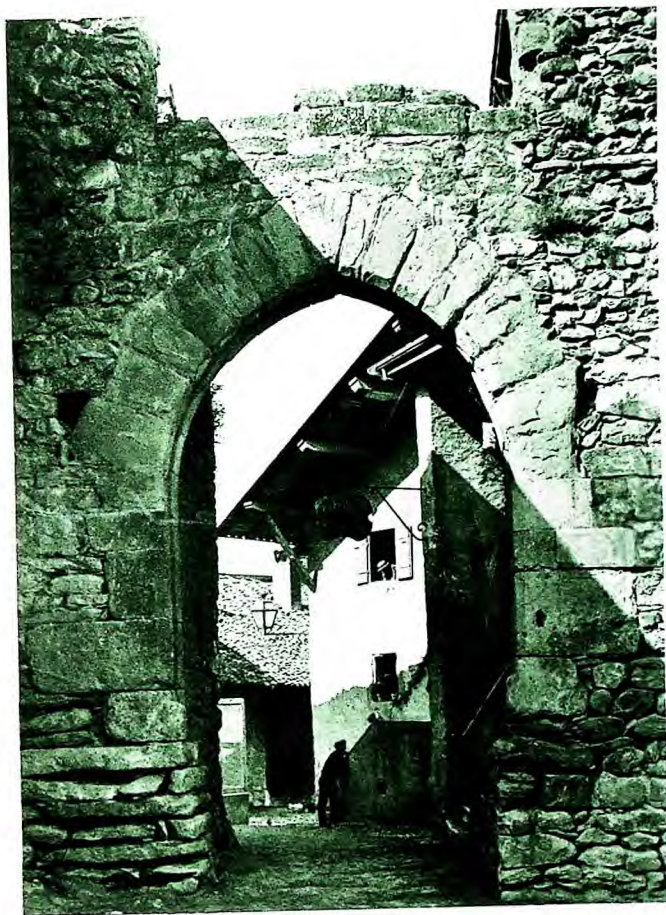
Ce district s'étendait sur la rive mé-

ridionale du lac, depuis Douvaine jusqu'à Saint-Gingolph ; il était séparé du Faucigny par les montagnes qui dominent la rive droite de la Menoge.

Aussi rencontrerez-vous, au sein de nos villages alpestres, de nombreuses coutumes germaniques et le type de la race bourguignonne dans les habitants des hautes vallées, qui ont, en général, une taille élevée, les yeux bleus et les cheveux blonds. En 534, le premier royaume de Bourgogne passa sous la domination des Francs et fit partie du royaume de Bourgogne Transjurane depuis 888 jusqu'en 1032, époque de la mort de Rodolphe III, le dernier de ses rois.

Au milieu des complications de sa succession, apparaît dans l'histoire un général de l'Empire, Humbert-aux-blanches-mains, qui triomphe par les armes et reçoit, en 1034, l'investiture du Chablais et de la terre de Saint-Maurice en Valais.

A la mort du comte Thomas (1233), Aymon, le second de ses fils, obtint en apanage cette province, soit le pays compris entre le Grand-Saint-Bernard, le lac Léman, la Veveyse et l'Arve.



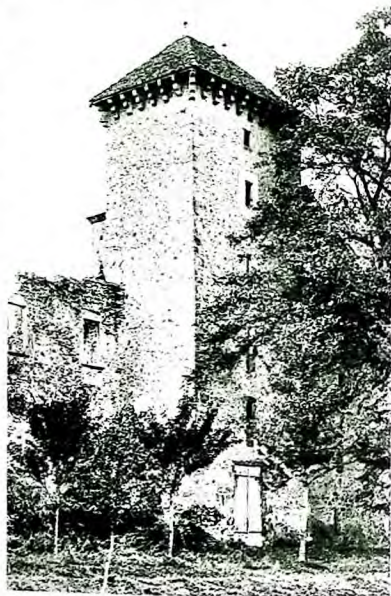
PORTE D'YVOIRE

Au mois de février 1238, l'empereur Frédéric II fut reçu, avec beaucoup de pompe, à Turin, par Amédée IV. Aussi érigea-t-il en duché, en sa faveur, le Chablais et le val d'Aoste. Amédée, premier duc de Chablais, régna jusqu'en 1253.

Boniface, son fils, « Le Roland » qui avait reçu la cité de Thonon en apanage, monta sur le trône tandis que Pierre, surnommé le « petit Charlemagne », fils de Thomas, Comte de Flandre, se rendait maître de la plupart des seigneuries du Pays de Vaud.

Dès lors, les historiens, pour distinguer ces agrandissements successifs, désignèrent sous le nom de *Chablais Primitif* le Bas-Valais actuel, et sous le nom de *Nouveau Chablais* la partie correspondant à l'arrondissement de Thonon. Ils appelèrent *Chablais Vaudois* les possessions enclavées aujourd'hui dans le canton de Vaud, et *Petit Chablais* le territoire compris entre Vevey et Chillon.

Au XIV^e siècle, le versant des Alpes était divisé en six baillages. Celui du Chablais comprenait les Chatellenies d'Allinges, Tho-



TOUR D'AVULLY



LA VERNAZ — ORATOIRE

non, Yvoire, Evian, Féternes, Saint-Maurice, Saxon, Entremont, Conthey, Tour de Vevey, Châtel-Saint-Denis, Payerne, Morat, Versoix, Genève et Chillon. Le bailli gouvernait lui-même cette dernière forteresse.

Les siècles du Moyen-Age furent troublés par des es-

carmouches continuelles, combats sur terre et sur l'eau, entre les Comtes de Savoie et de genevois et les Dauphins; ils finirent avec le traité de Paris de 1355.

Le Chablais fut aussi ravagé par la peste en 1350.

En 1475, le Haut-Valais fit la guerre à la Maison de Savoie et s'empara de la plus grande partie du Chablais primitif, soit Bas-Valais, qu'il déclara à jamais réuni à l'Eglise de Sion (31 décembre 1476). Pendant ces diverses hostilités, les Valaisans s'avancèrent dans le Chablais savoyard.

Nos petites villes payèrent une rançon : Evian fut imposé 300 florins d'or et Thonon 800.

Le traité du 23 avril 1477 arracha définitivement Saint-Maurice au Chablais, en lui laissant toutefois les mandements de Monthey, de Vouvry et autres territoires occupés du côté de Genève.

En 1536, François I^{er} envahit tout à coup la Savoie tandis que les Bernois s'emparaient du Pays de Vaud, de Gex et de la partie occidentale du Chablais savoyard jusqu'à



CHATEAU D'AVULLY

la Dranse. Cette année fut malheureuse : les monastères de la contrée, tels que les Abbayes de Filly, du Lieu, de Belle-rive, les prieurés de Thonon, de Ripaille, de Douvaine, de Draillant, la Chartreuse de Vallon, l'Hermitage des Voirons disparurent ainsi que les châteaux des nobles demeures fidèles au duc de Savoie.

Les Eviannais et les communes du pays de Gavot (ou d'Evian) envoyèrent chacune un député à Saint-Maurice pour traiter de l'annexion temporaire de leur pays au Valais.

Respect de l'antique foi, des franchises et louables coutumes, etc., telles furent les bases de ce traité signé quelques jours plus tard par les parties respectives.

Les hautes vallées s'armèrent à l'appel d'un moine de l'abbaye d'Aulph : les montagnards, comme des titans chrétiens, entassèrent au défilé de la Vernaz, des rochers pour s'en faire des remparts contre le protestantisme qui vint

échouer au pied de ces formidables redoutes... L'armée réformée y fut écrasée aux derniers jours d'Août 1536.

Tandis que Thonon devenait le chef-lieu d'un baillage bernois comprenant le Chablais occidental, Evian et Monthey furent le siège de deux gouvernements organisés pour l'administration des communes du Haut-Chablais.

Les luttes incessantes et surtout les guerres de religion sur les bords du Léman et dans les régions alpines du Chablais nous révèlent, comme dans une projection lumineuse, un Moyen-Age à son déclin, non plus légendaire mais pris sur le vif, tout hérissé de clochetons, créneaux et échauguettes, aux Allinges, à

Langin, Brens, Avully, Yvoire, Thonon et Evian ; un Moyen-Age tout enluminé des écus, devises et armoiries des seigneurs de Compey, de Sales, de Coudrée, de Blonay, de Neuvecelle, de Genève-Lullin... Il est intéressant d'étudier dans les mémoires de l'époque, cette fin du XVI^e siècle toute piaffante de destriers, de palefrois, de haquenées quelquefois montés par des héros, d'autres fois par des traîtres et des assassins.



NEUVECELLE — ARMOIRIES

LES TEMPS MODERNES



Les Bernois avaient donc occupé une partie des Etats de Savoie (1536), en profitant des embarras de Charles III alors en guerre avec la France. Le Chablais, toutefois, ne se soumit à la domination étrangère qu'en stipulant le maintien de son antique religion. Berne promit tout, tint quelque temps ses promesses, puis les viola. Les prêtres furent chassés, les églises profanées et le culte réformé imposé durement aux populations.

La domination bernoise dura jusqu'au traité de Lausanne, (30 octobre 1564). Un des articles de ce traité rendit le Chablais au duc Emmanuel-Philibert, à l'exception du gouvernement de Monthey et du Pays de Vaud.

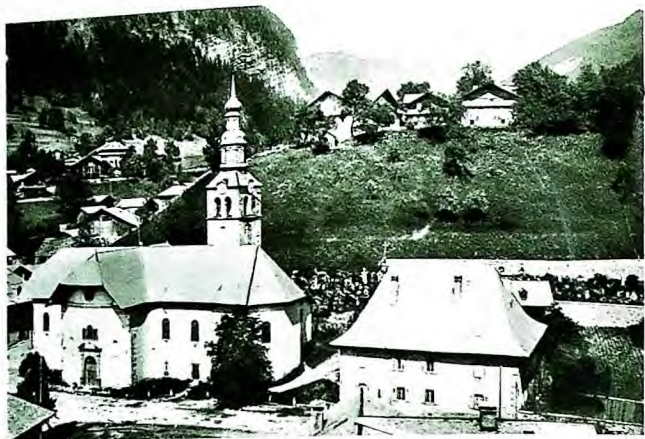
Mais la paix ne fut pas de longue durée et, en 1589, Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, parut en Chablais à la tête de 15.000 Suisses qui ravagèrent les campagnes et châteaux et en furent chassés par le Duc de Savoie Charles-Emmanuel. Henry IV (1600) et Louis XIII (1630) promènèrent encore sur nos contrées leurs drapeaux triomphants. A cette époque, Charles-Emmanuel confia à Saint-François de Sales la mission de ramener le Chablais au giron de l'Eglise romaine. Son apostolat commença en 1594 et finit en 1598; son éloquence et sa foi ramenèrent au catholicisme le Chablais protestant⁽¹⁾.

Victor-Amédée II vit aussi ses Etats envahis par la France en 1690 et le Chablais fut frappé de fortes contributions de guerre; Thonon et Evian se cotisèrent plusieurs

⁽¹⁾ Voir Piccard. *La Mission de St-François de Sales en Chablais*.



EMMANUEL PHILIBERT
X^e DUC DE SAVOIE (1528-1580)



MORZINE. — L'ÉGLISE

fois pour offrir des sommes d'argent au gouverneur militaire des Allinges afin de mettre un terme aux exigences de la soldatesque.

En 1703, les fiers soldats de Louis XIV vinrent établir leurs quartiers à Thonon et à Evian.

Le traité d'Utrecht (22 sept. 1713) rendit la Savoie et le Comté de Nice à Victor-Amédée qui prit le titre de roi de Sicile (et celui de roi de Sardaigne en 1720); la Savoie subit à nouveau des occupations étrangères et en particulier celle des Espagnols (1742 à 1748) qui ravagèrent les villages et rançonnèrent les villes.

Il serait curieux d'étudier les influences que ces diverses invasions ont imprimé, au cours des siècles, à l'architecture des vieilles maisons et des vieux clochers du pays. Un certain nombre de bourgs possède notamment des clochers à



bulbes, tantôt argentés et luisant au soleil, tantôt brunis par la rouille. Souvent leur aspect oriental semble attester des influences étrangères et même sarrazines.



SAINT FRANÇOIS PRÊCHANT



THONON-LES-BAINS — PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

En 1792, la Savoie, délaissée de ses souverains dont les ambitions se tournaient vers l'Italie, devint rapidement française. Le Chablais fit d'abord partie du département du *Mont-Blanc* et ensuite du *Léman* dont Genève était le chef-lieu. A la Restauration, il fut *Chablais* comme avant la Révolution.

L'Empire améliora la situation intérieure du Pays, construisit la grande « route d'Italie », par Genève, Thonon et Evian. Puis ce fut à nouveau la guerre.

La Savoie, et le Chablais en particulier, résistèrent héroïquement aux Autrichiens en 1814. Cependant, les traités de Paris (1814) et de Vienne (1815) la démembrement pour la donner ensuite toute entière au roi Victor-Emmanuel I^{er}; le Chablais perdait Corsier et Hermance cédés à Genève qui entraînait dans la Confédération helvétique ⁽¹⁾. Malgré certaines

⁽¹⁾ En compensation, le roi de Sardaigne obtint que le bénéfice de la neutralité helvétique fut étendu à la Savoie du Nord; le Chablais se trouvait ainsi à l'abri des invasions militaires.

mesures constitutionnelles accordées par le roi Charles-Albert, les Savoyards se détachèrent du régime piémontais. Cavour sut obtenir l'appui de Napoléon III et l'unité italienne se réalisa en échange de la Savoie et de Nice.

En 1860, un plébiscite (22 avril) réunit la presque unanimité des votants (130.533 oui et 255 non). La Savoie, disposant d'elle-même, demanda ainsi son annexion à la France. Le traité de Turin (24 mars 1860) spécifiait la renonciation de la dynastie de Savoie à tous droits sur ses territoires transalpins.

Le Chablais vota pour la France, à la condition d'être considéré comme *Zône franche*, jouissant de la liberté commerciale absolue, exempt de la douane et recevant ainsi tous les produits du monde sans taxe ni désagrément. Cette *Zône* fut supprimée en 1923 et le cordon douanier reporté à la frontière géographique.

Lors de son retour à la France, la Savoie fut divisée en deux départements : la *Savoie* et la *Haute-Savoie*; ce dernier département comprend l'arrondissement de Thonon, qui correspond à peu près à l'ancien Chablais savoyard. Cet arrondissement fut divisé en six cantons : Thonon, Evian, Abondance, Le Biot, Boège et Douvaine, et en 70 communes.

Nous ne pouvons terminer cet exposé historique

Bulletin de votation.

La Savoie veut-elle être réunie à la France ?

oui et zône.

BULLETIN DE VOTE DU PLÉBISCITE DE 1860

sans nous incliner bien bas devant les héros qui, de 1914 à 1918, combattirent si vaillamment pour la Patrie qu'ils avaient librement choisie.

A l'avant-garde des fameux bataillons de chasseurs alpins et d'autres troupes d'élite, ils firent preuve des qualités de courage, de résistance, d'abnégation, de loyauté et en même temps de simplicité de la vieille race allobroge.

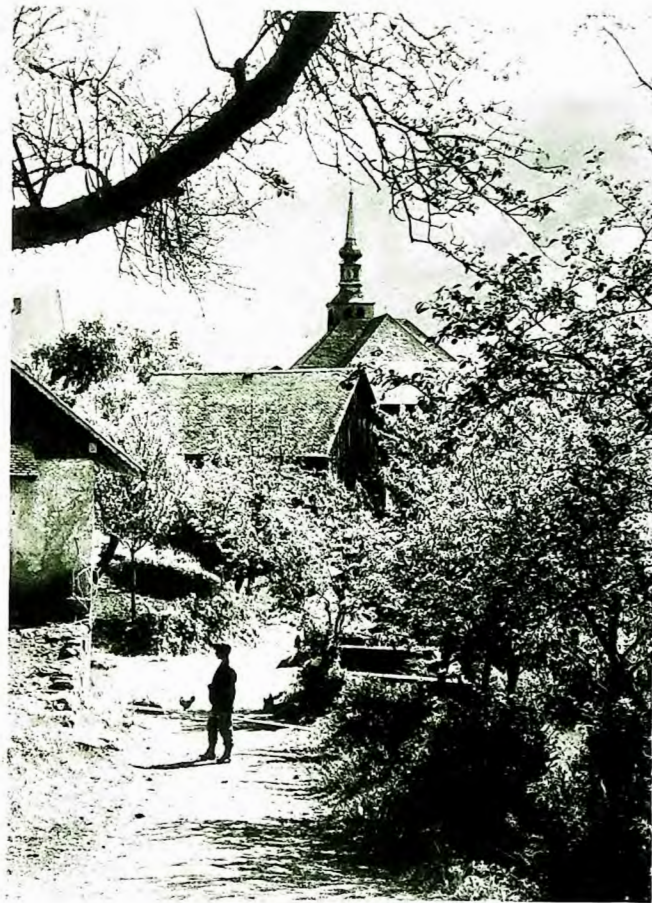
Rappelons simplement que la Savoie, et le Chablais surtout, ont eu le glorieux mais triste privilège d'être une des provinces les plus éprouvées dans la grande tourmente.

Actuellement, le pays jouit d'une vie active, essentiellement agricole et touristique.

Le montagnard au dur labeur se livre surtout à l'élevage d'une race de bétail très appréciée, la *race d'Abondance*, qui permet la fabrication de fromages variés et excellents : gruyère, vacherin, etc... L'exploitation des forêts de sapins a donné naissance à un commerce de bois très important. Dans la plaine, les cultures maraîchères et celle des arbres fruitiers alimentent les



THONON — MONUMENT DES ALLOBROGES
ET MORTS DE LA GUERRE



EGLISE D'ONION



PAYSAGE D'HIVER EN CHABLAIS

stations d'été; les vignobles des coteaux de Crépy, Féternes, Ripaille produisent des crus très goûtés, et les cerisiers du Pays de Gavot donnent une eau-de-vie ou kirsch de toute première qualité.

Les sources minérales, les cures d'air, les excursions et ascensions, la beauté des sites attirent chaque année, une foule de plus en plus nombreuse de villégiateurs et de touristes. Dans les vallées de Morzine et d'Abondance, les sports d'hiver sont en plein essor; ils deviennent une source de richesse pour le pays, en lui apportant de nouveaux éléments de santé, de vie et d'activité commerciale.



VARAPPE



CHALETS SOUS LA NEIGE DANS LE HAUT CHABLAIS

HOMMES REMARQUABLES



MÉDAILLE
AMÉDÉE VIII

Le Chablais et Ripaille devinrent la résidence de membres illustres de la Maison de Savoie, du valeureux comte Amédée VII, dit le Comte Rouge, du duc Amédée VIII, surnommé le Salomon de son siècle, et particulièrement d'Amédée IX, né dans les murs de la petite cité en 1435. Il est deux noms qui méritent d'être signalés, car ils sont mêlés à tous les récits guerriers, aux traditions légendaires de la contrée, noms éclatants dans l'histoire, comme le sont en France ceux des Montmorency ou des Lusignan, noms poétiques dans les contes de la veillée des châteaux du Chablais : ces deux noms sont ceux de Blonay et d'Allinges.

La première famille du Chablais est sans conteste celle des de Blonay. Aussi ancienne et plus illustre que celle des

sires d'Allinges, aucune lignée noble du vieux duché de Savoie n'est parvenue à la primer, et, avec sa noblesse légendaire, elle peut marcher hardiment à l'égal de la plus haute aristocratie européenne.

Le plus ancien titre qui fasse mention du nom de Blonay, est une charte de l'abbaye d'Abondance de l'an 1108, où Amédée de Blonay et Girard d'Allinges sont qualifiés par le comte de Savoie de seigneurs principaux du Chablais.

Déjà puissants au commencement du XII^e siècle, les sires de Blonay doivent donc se rattacher par les liens du sang à l'une des familles princières de nos pays, probablement à la Maison souveraine des sires de Faucigny dont l'influence était énorme en Chablais à ces époques reculées. Parmi les personnages les plus marquants de ces deux familles, nous distinguons :

GUILLAUME D'ALLINGES, SEIGNEUR DE COUDRÉE, au XIII^e siècle, fut chargé de maintenir les trêves avec le seigneur de Langin, entre Philippe, comte de Savoie et Guy, dauphin seigneur du Faucigny, au sujet de la possession de la ville de Thonon.

LE BARON LOUIS DE BLONAY, né en 1676, premier écuyer et gentilhomme du duc, maréchal de



ST-PAUL — TOMBEAU
DE LA FAMILLE DE BLONAY



CHAPELLE DE MESINGES-ALLINGES

camp en 1733, vice-roi de Sardaigne en 1742, capitaine-général des galères, gouverneur des vallées de Pignerol, grand maître de l'artillerie en 1749.

FRANÇOIS - LOUIS - EMMANUEL D'ALLINGES - COUDRÉE, gouverneur de Valence en 1735, de Novara en 1736, vice-roi de Sardaigne, lieutenant-général du comté de Nice et lieutenant-général des armées sardes à la bataille de Campo Santo (1743) où il succomba glorieusement après avoir assuré une grande victoire.

Nous citerons ensuite :

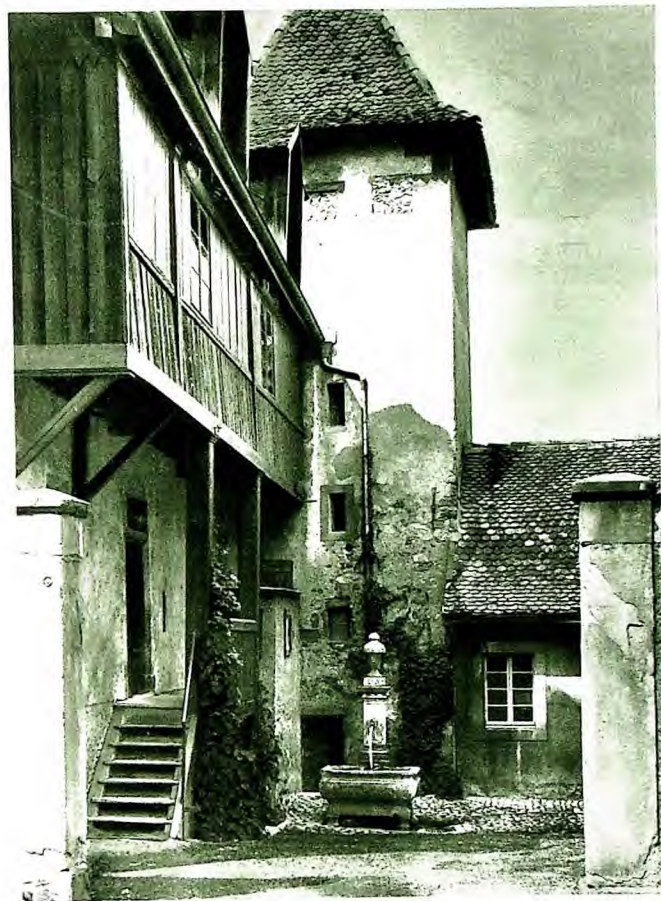
JEAN DU VERNAY, seigneur de la Rochette, bailli de Bresse, devint lieutenant-général, gouverneur de la Bresse et du Bugey. Il signa les statuts de l'Ordre du Collier de Savoie, en 1409.

ALBERT-EUGÈNE DE GENÈVE, MARQUIS DE LULLIN, Conseiller d'Etat et gouverneur de Verceil en 1526. Possédant les langues savantes, l'histoire, les mathématiques, le duc Charles III lui confia l'éducation de son fils Emmanuel-Philibert qui devint le plus grand capitaine de son temps.

LE GÉNÉRAL JANUS DE GERBAIX, COMTE DE SONNAZ, d'abord page de Victor-Emmanuel III, était major-général en 1794. Chargé de la défense des vallées de Maria et de Vraita, il fut gouverneur d'Alexandrie, puis de Casal en 1800.



LE COMTE JANUS DE SONNAZ



THONON — COUR DU CHATEAU DE SONNAZ

JOSEPH-HIPPOLYTE DE SONNAZ (1746-1827), lieutenant général de cavalerie.

JOSEPH DE SONNAZ, lieutenant général en 1838.

HECTOR DE GERBAIX DE SONNAZ servit dans les gardes d'honneur de Napoléon I^{er}, prit une part brillante à la campagne de 1814, puis entra dans l'armée sarde à la restauration. Ministre de la guerre en 1848, ses états de service lui valurent les éloges les plus flatteurs de S. M. Victor-Emmanuel; une statue lui a été élevée à Turin. Il mourut en 1867.

ALPHONSE DE GERBAIX DE SONNAZ, commandant la ville et province de Nice, la division de Sacsari, devint gouverneur du fort de Fenestrelle en 1845. Quelques années plus tard il quittait le service actif et représentait Thonon à la chambre des Députés.

HIPPOLYTE DE SONNAZ, prit part à de nombreuses campagnes, il était général d'armée en 1839. Gouverneur des provinces de Novare et de Nice, ensuite commandant de la division de Turin, il fut député au Parlement sarde.

LE GÉNÉRAL AMÉ-PIERRE CHASTEL (1774-1824) l'un des meilleurs généraux de cavalerie de Napoléon I^{er}, se distingua en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Egypte, etc. Pendant la campagne d'Egypte, il découvrit le célèbre zodiaque du temple de Denderah, qui fut plus tard transporté en France.

LE GÉNÉRAL HENRI COSTA DE BEAUREGARD (1752-1824) fut un savant et un brave. Après avoir excellé dans les beaux-arts, la peinture, la littérature, il embrassa la carrière militaire où il fit preuve d'une habileté et d'une bravoure remarquables. Ses mémoires historiques sur la Maison de Savoie sont au nombre des meilleures études sur l'histoire de notre pays.



THONON — STATUE DU GÉNÉRAL DESSAIX

LE GÉNÉRAL JOSEPH-MARIE DESSAIX, né à Thonon en 1764, s'engagea dans la garde nationale en 1789 et entra en 1792 dans la Légion des Allobroges. Il commanda en Hollande, à Francfort, à La Haye, etc. Général de division et comte de l'Empire après Wagram, il fut blessé à la Moskowa; nommé gouverneur de Berlin, il acquit une grande popularité pour sa justice et sa modération. Mort à Thonon en 1834. Il a sa statue, place du Château, à Thonon.

LE GÉNÉRAL PIERRE-LOUIS DUPAS, né à Evian en 1761, se distingua à Lodi, au Caire, à Austerlitz, à Friedland, à Wagram, et fut nommé comte de l'Empire. Il mourut à Ripaille en 1823. La ville d'Evian lui a élevé une statue.

LE GÉNÉRAL JOSEPH-MARIE DE FORAS est né à Thonon en 1791. Entré au régiment des volontaires savoyards, il s'illustra sur les champs de bataille et devint aide-de-camp du roi Charles-Albert. Il fit brillamment la campagne de 1848, fut élu député du Chablais au Parlement sarde.



LE GÉNÉRAL COMTE DUPAS
D'APRÈS UNE ESTAMPE DE L'ÉPOQUE



LA TOUR DE LANGIN

LE GÉNÉRAL MARULAZ (1769-1842), célèbre par la défense de Besançon en 1814 et 1816.

LE GÉNÉRAL COMTE JOSEPH-MARIE DE MAUGNY (1798-1859) fit les campagnes de 1814 et devint gouverneur général du duché de Savoie. Son histoire a été publiée par son petit-fils, le comte Clément de Maugny.

LE GÉNÉRAL PASSERAT-ROERO DE SAINT-SÉVERIN se distingua dans les campagnes de 1793 à 1795.

LE GÉNÉRAL P.-E. BORDEAUX, frère de Henry Bordeaux, né à Thonon en 1866, ancien chef de la mission militaire française en Grèce (1917-1918) et major général de l'armée hellénique, en a préparé l'entrée en ligne avec les Alliés; auteur de plaquettes intéressantes sur l'armée et l'histoire.

Au nombre des personnages qui se sont distingués dans les lettres, les sciences, les arts ou au service de l'Eglise, mentionnons THOMAS DE THONON, le premier en date des poètes de Savoie, attaché en qualité de médecin à l'Abbaye de femmes de Malbuisson près Pontoise. Il chantait en 1286 *Les Eléments* et particulièrement les *Quatre Saisons*, surtout le *Printemps* et l'*Eté* dont il avait gardé un souvenir déli-

cieux à la suite de ses séjours aux bords du Léman. Il semble déjà connaître les propriétés des eaux de Thonon qu'il recommandait d'une manière particulière.

Ton visage laveras et tes mains,
De ce faire ne sois vain,
Bonne yaue froide de fontaine
En esté elle est moult saine
Ainsi t'en revas en ta maison
Qui soit jonché de biaux joncs
Arrosés d'yaue de fontaine
Très tous les jours de la semaine ⁽¹⁾

LE PÈRE LACOMBE, prévôt des Barnabites, se rendit célèbre par l'adoption de la doctrine de Molinos. Il collabora ensuite avec Madame Guyon qui résidait alors à Thonon, à la diffusion du quietisme.

Le célèbre critique J.-F. DE LA HARPE (1739-1803) est issu ainsi que le général F.-C. de la Harpe (1754-1838) d'une vieille famille thononaise, dont l'ancêtre PIERRE DE ARPA, bourgeois de Thonon, fut chambellan de Bonne de Bourbon, comtesse de Savoie et dont le lieu de naissance porte encore le nom des ARPES.

AMÉDÉE-FRANÇOIS FRÉZIER, inspecteur des fortifications de St-Malo et St-Domingue, plus tard directeur général des places fortifiées de Bretagne en 1764.

FRANÇOIS DAVIET DE FONCENEX (1734-1799), mathématicien distingué, élève de Lagrange.



ORATOIRE

DUCHESNE DE VOIRONS (1734-1793), auteur d'écrits politiques et de mémoires scientifiques.

FONTAINE, philosophe et mathématicien, membre de l'Académie des Sciences de Turin (1784).

JOSEPH DESSAIX (1817-1870), auteur de plusieurs ouvrages historiques et surtout du fameux hymne savoyard le « Chant des Allobroges », Hudry-Ménos, Victor de Gerbaix de Sonnaz, le Comte Amédée de Foras, né en 1830, auteur de l'*Armorial et Nobilaire de Savoie*, la plus belle publication héraldique de ce genre (6 volumes in-4°).

LE MARQUIS TREDICINI DE SAINT-SÉVERIN, auteur de « La Chasse au Chamois » et de divers ouvrages.

ANDRÉ FOLLIET, le Comte ALBERT DE GERBAIX DE SONNAZ, le baron FRANÇOIS D'YVOIRE, auteurs d'ouvrages historiques et autres.



LE VILLAGE DE CONCISE PRÈS DE THONON

⁽¹⁾ Académie Chablaisienne, Mémoires XXII, p. 16.

MGR REY (1770-1842), évêque de Pignerol, puis d'Annecy, en 1833, orateur distingué.

L'abbé GROBEL, auteur de plusieurs publications religieuses et littéraires (1850).

Les trois frères PICCOLET, bienfaiteurs d'Evian au XIX^e siècle.

L'abbé DUCLOS, auteur de divers ouvrages théologiques et scientifiques.

L'abbé FRANÇOIS GONTHIER, le chanoine MERCIER, connus par leurs œuvres historiques au XIX^e siècle.

Le R. P. PICUS et l'abbé PISSOT qui publièrent des ouvrages théologiques.

Mgr L.-E. PICCARD, officier de l'Instruction publique et des Saints Maurice et Lazare, archéologue et historien, auteur de nombreux travaux littéraires et historiques couronnés par l'Académie de Savoie et par l'Académie Française, (entre autres l'Histoire de Thonon et du Chablais en 2 volumes).

M. HENRY BORDEAUX, grand écrivain, membre de l'Académie Française, né à Thonon en 1870, débuta dans les lettres par des études critiques, puis devint romancier. Avocat pendant quatre ans après la mort de son père, il retourna aux lettres en 1900 avec *Le Pays natal*, qui inaugura une série de romans consacrés à exalter l'esprit de famille et la foi dans la vie. Moraliste par le tour sérieux de son œuvre et les leçons qui s'en dégagent, H. Bordeaux est avant tout un conteur alerte et vif, au talent solidement équilibré. Les titres de ses nombreux ouvrages, que nous ne pouvons citer, lui ont fait une réputation mondiale.

M^{me} LA COMTESSE DE NOAILLES, le délicat poète.



THONON — CHAPELLE DE CORZENT

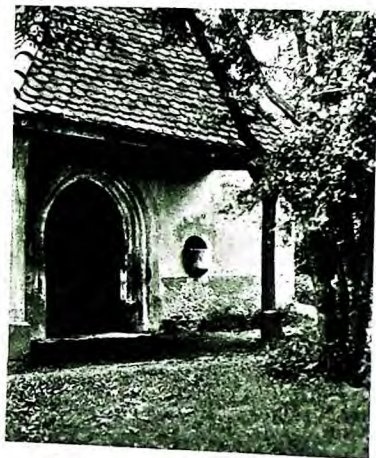
Parmi les artistes :

FRANÇOIS-LE-GRAND, habile orfèvre, habita Thonon en 1578.

Le célèbre peintre LANGE, d'Annecy, laissa plusieurs tableaux qui ornaient l'église de Notre-Dame de Compassion au XVIII^e siècle.

DOMINIQUE OLIVIERI et PIERRE ECUYER (1786-1787), etc.

Plus récemment, les BAUD, de Morzine, COTTET d'Evian, etc.



THONON — CHAPELLE DE TULLY

THONON



Thonon, installé sur une hauteur au centre du golfe charmant formé par les deux promontoires de Mont-Joux et de Ripaille, semble avoir été appelé, de tout temps, à commander le Léman savoyard. Par suite, il subit au cours des siècles, la destinée des villes fortes frontières, sans cesse obligées de se défendre contre l'envahisseur. Peu de cités ont eu un sort aussi mouvementé.

Thonon, au nom purement celtique (*ton*, bourg, et *on*, eau : la ville bâtie sur l'eau), d'abord station lacustre, fut successivement station romaine et burgonde, ainsi que l'attestent les antiquités et vestiges de tous les âges déposés dans son précieux musée et les collections diverses. Thonon, avec son ancienne bourgeoisie, ses monuments monastiques, son quartier noble de la rue Vallon, réalise assez bien, dans son orgueil patriotique de capitale du Chablais, cette devise inscrite dans ses armoiries, au fronton de son clocher : « *Constantia Contenta* » ville heureuse dans sa constance, ville fière d'elle-même.

Elle a son histoire, l'une des plus intéressantes de la contrée⁽¹⁾.

Traversée par les voies des maîtres du monde, elle eut ses thermes gallo-romains au pied des Allinges,



HACHES DE PIERRE ET
SILEX TAILLÉ
(Musée de Thonon)

⁽¹⁾ L.-E. Piccard, *Histoire de Thonon et du Chablais*.



THONON — ÉGLISE ST-HIPPOLYTE
CHAPITEAU DE LA CRYPTÉ

maine et plus tard l'Empire. Mais bientôt les invasions passèrent sur le pays comme la herse aux dents de fer, en détruisant ce progrès momentané.

Ces invasions incitèrent les habitants à confier leurs richesses à la terre. Un trésor romain a été découvert au-dessus du village de Tully en 1875. Les monnaies portaient le millésime 238 à 268 après J.-C.

Un prieuré de Bénédictins avait consacré à Saint Hippolyte l'église paroissiale actuelle, dont la crypte



THONON — ÉGLISE ST-HIPPOLYTE
CHAPITEAU DE LA CRYPTÉ

aux sources alcalines de la Versoie ⁽¹⁾. Ces fiers conquérants couvrirent le rivage chablaisien de leurs villas et de leurs maisons de plaisance. Ces sites où le luxe de la ville s'unissait aux charmes de la campagne, ces arbres séculaires, ce murmure des eaux étaient bien faits pour amortir les haines politiques qui déchirèrent la République ro-



THONON — ÉGLISE ST-HIPPOLYTE

⁽¹⁾ L.-E. Piccard. *Histoire de Thonon et du Chablais*.



VIEILLE CHAPELLE ET TOUR DE ST-BON

château de Thonon. Mais, au XIII^e siècle, les luttes des Comtes de Savoie contre le dauphin de Viennois et le Comte de Genevois nécessitèrent de nouveaux moyens de défense, entre autres la construction d'un château-fort. Cette forteresse qui joua un si grand rôle dans les guerres du XVI^e siècle, dominait le lac des Tours de Bassus aux Tours de St-Bon. Elle était redoutable, car chacun l'avait prise et reprise. De belles terrasses, square de St-Bon, Place de la Sous-Préfecture, Place du Château, remplacent aujourd'hui les tourelles et donjons disparus au XVII^e siècle. De ce belvédère, à l'ombre des tilleuls séculaires, on jouit d'un très beau point de vue sur le lac et l'on comprend l'importance de cette situation stratégique. Un obélisque commémoratif avait été élevé en ce lieu pour rappeler la naissance d'Amédée IX et la résidence favorite d'Amédée VIII.

remonte au moins au X^e siècle. Ses chapiteaux bas et à palmettes, soutenus par des colonnes rondes et basses elles-mêmes, en font l'un des monuments les plus intéressants de l'époque romane en Savoie.

En 1252, Amédée IV fit don à son fils Boniface, archevêque de Cantorbéry, du



AMÉDÉE IV, DUC DU CHABLAIS



PARCHEMIN
Jean, prieur de Vallon, s'engage à payer
comte de Savoie, pour une vigne du

DE 1316

un setier et demi de vin, comme rente, au
monastère de Vallon, située à Thonon.

Parmi les drames extraordinaires
qui se déroulèrent dans ce castel fameux,
nous citerons celui-ci : Louis I^{er}, Duc de
Savoie, avait épousé Anne de Lusignan,
fille du roi de Chypre et de Charlotte
de Bourbon. C'était un de ces princes
faibles et timorés qui supportent plus
volontiers le joug d'une multitude de
favoris que le fardeau du pouvoir.
Anne de Chypre, au contraire, mon-
trait beaucoup de vivacité et d'esprit.
Elle était admirablement belle, si belle
que les historiens du temps prétendent
qu'aucune princesse ne pouvait lui être comparée.

Au moral, elle cachait un caractère altier, orgueilleux.
Elle aimait la louange et la flatterie, possédait l'instinct de
tout ce qui est beau, la passion de l'imprévu. Nerveuse,
versatile, ses caprices variaient à chaque instant du jour. A
peine arrivée au pouvoir, elle s'entoure de Cypriotes, chasse
de leurs places les seigneurs de la cour et les remplace par
des Grecs. Le trésor est en même temps dilapidé par de
folles prodigalités : bals, tournois, fêtes et festins se succèdent
continuellement. Les jeunes seigneurs de Savoie, se piquant
d'émulation pour faire concurrence aux étrangers, aban-
donnent leurs manoirs et viennent dissiper leur fortune sous
les yeux de leur souveraine. On les vit alors, comme dit un
auteur : « porter sur leurs épaules les prés et les moulins de
leurs pères ». Dans cet essaim de jeunes gentilshommes,
Anne en distingua trois qu'elle admit avec empressement
auprès d'elle, comme favoris : le premier, un Savoyen, Jean
de Compey, fils du sire de Thorens, était beau, âgé de
trente ans environ, riche et sorti de l'une des premières
familles du Genevois. Elle le nomma chambellan de



CACHET D'ELEONORE,
FILLE DU COMTE DE
SAVOIE (XIII^e SIÈCLE)

Savoie et grand-bailli. Les deux autres, Jacques de Valpergues, comte de Mazin, grand chancelier de Savoie, et Jean de Varax, marquis de Saint-Sorlin, chevalier de saint-Jean de Jérusalem, maître d'hôtel de la duchesse, partagèrent ses grâces et ses faveurs. Ce dernier devint maréchal de Savoie. Le duc adorait sa femme et ne savait qu'obéir. Dans son amour aveugle, il lui laissa conduire les affaires à sa guise et disposer comme elle l'entendait des grandes charges de la couronne.

Le mécontentement, la jalousie, l'intrigue envahirent la cour. On conspira dans l'ombre. L'héritier présomptif de la couronne, Amédée, quitta subitement Thonon pour aller gémir en Bresse sur ces désordres. Philippe, dernier fils de la duchesse, âgé de 24 ans, populaire (appelé Monsieur sans Terre, parce que seul il n'avait pas d'apanage), se mit à la tête des conspirateurs.

L'un des plus ardents était un Chablaisien : Philibert de Compey, seigneur de Draillant et de la Chapelle, cousin du favori Jean de Compey dont le château était situé à l'est de Thonon, au-delà de la Dranse. On se réunit au village de Thollon, au pied des Memises. Compey, homme de courage et d'action, chargé avec Varembois d'enlever le chancelier Jacques de Valpergues, vient à la tombée de la nuit, s'embarquer aux portes de Thonon. Un moment arrêtés par la voix de la conscience ou par la crainte de l'insuccès, ils s'enhardissent à la vue du chef de la rébellion et des autres conjurés qui les rejoignent et pénètrent tous ensemble dans le château, le 2 novembre 1462, à 4 heures du matin. Le fils rebelle a fait rouler les portes sur leurs gonds en déclinant son nom de Philippe Monsieur sans Terre. Malgré une résistance désespérée, de Valpergues et de Saint-Sorlin sont arrêtés dans la chambre même où ils assistaient à la messe, en compagnie du général de Seyssel.

Le bailli de Vaud, envoyé par le duc Louis, vint sommer le prince Philippe de se rendre auprès de son père. Philippe obéit, mais il ordonna de conduire le chancelier hors du château. « Dépêchez le maréchal », dit-il à voix basse à l'un des conjurés; de Saint-Sorlin fut immédiatement poignardé. Louis était près de la duchesse alitée quand parut Philippe Monsieur. Sa colère éclata terrible; il ne voulut écouter ni les observations, ni les excuses de son fils : Si j'eusse une arme sous la main, rugit-il, je te tuerais !

Anne demanda ce qu'était devenu le maréchal de Saint-Sorlin. Je l'ignore, Madame, répondit le prince, mais ce que j'ai fait, je l'ai fait pour l'honneur de notre maison ». Valpergues, conduit au château de Morges, vit son procès s'instruire rapidement par devant le procureur de Vaud; accusé d'avoir trahi les intérêts de la Savoie et de son souverain au profit du perfide roi de France, il souffrit quatre fois la torture, s'avoua coupable et entendit la sentence de la noyade prononcée contre lui.

Un beau soir, deux seigneurs, Jacques de Challant et

Pierre de Chissé le conduisirent au bord du Léman et le firent monter sur une barque, accompagné du prêtre et du sergent de justice; au milieu du lac, dépouillé de ses vêtements, garotté, on le précipite dans les flots qui, seize ans auparavant, avaient servi de tombeau à son prédécesseur Bolomier.

Au XVI^e siècle, la ville de Thonon était en partie



CACHET DU COMTE AMÉDÉE DE SAVOIE
(XI^e SIÈCLE)



BARQUES DU LÉMAN (EXTRAIT DU *Theatrum Sabaudiaë*)

dépourvue de murailles et de fossés et ne pouvait ainsi opposer une résistance sérieuse aux invasions.

En 1589, d'accord avec quelques bourgeois, François Clerc livra les portes du château aux soldats de Genève et de Berne. Le sénat de Savoie le condamna à être pendu et écartelé. Alexandre Bottelier, seigneur de Dingy, qui commandait alors la place fut aussi considéré comme traître par le duc de Savoie et emprisonné à Miolans ⁽¹⁾. De tels exemples n'empêchèrent pas la trahison de se renouveler. Le 11 février 1591, les Genevois attaquèrent Thonon sous la conduite de Jean de Chaumont, gentilhomme français plus connu sous le nom de Guitry. Les bourgeois se mirent ouvertement de connivence avec les envahisseurs, comme l'avaient fait ceux de 1589. Les mercenaires de la garnison et leur capitaine César, par une honteuse défection, s'unirent aux bourgeois révoltés.

Le brave capitaine de Compois qui commandait la place s'était préparé à résister en approvisionnant le château. Le « Livre de ville » nous apprend, que le 23 octobre 1594, Hippolyte Regard réclama au Conseil municipal un rabais sur la ferme des moulins « à cause que le capitaine Compois étant lors au château de Thonon, fit moudre une grande quantité de blé sans émine (paiement) ». Malgré toutes ces mesures, le capitaine Compois trahi ne put tenir ; le 17 fé-

vrier 1591, les ennemis occupèrent la petite cité et le château dont ils renversèrent deux tours.

Cinq jours après la reddition de Thonon, les Genevois s'emparèrent d'Evian qu'ils saccagèrent et pillèrent, emportant même les poutres et planchers des maisons, les portes et leurs serrures ⁽¹⁾. Cependant, ils eurent beau rôder longtemps autour de la forteresse des Allinges, François Melchior de Saint-Jeoire, baron d'Hermance, faisait bonne garde, ils ne purent y pénétrer.

Les magistrats donnèrent, le 29 mai 1591, à M. le syndic de Villard, la charge de faire tuer le baron d'Hermance et les sieurs d'Avully et de Compois, parce qu'ils étaient ennemis de Genève, avec promesse aux exécuteurs d'une bonne récompense. Le jour même où l'on prenait cette délibération, le gouverneur du Chablais se rendait sans méfiance des Allinges à Thonon, lorsque des soldats genevois le firent prisonnier et le conduisirent à Genève. Le noble captif fut pendant six mois honorablement logé à l'Hôtel de Ville, mais il tenta de s'évader et fut resserré dans l'évêché. Sa rançon, d'abord de vingt-cinq mille écus, fut à la requête des habitants de Thonon et d'envoyés du Valais, réduite à huit mille. La duchesse de Savoie, Dona Catherine d'Autriche, régente pendant que le duc guerroyait en Provence, estimait fort le baron ; elle offrit deux mille écus ; le baron acquitta le reste et fut libéré en février 1592. Il retourna aux Allinges où il eut le bonheur un peu plus tard de recevoir saint François de Sales ⁽¹⁾.

Les soucis financiers, les embarras de tout genre se multipliaient à cette époque. Genève se regardait toujours comme

⁽¹⁾ Académie Chablaisienne, t. I, p. 19 et 26. L'Académie Chablaisienne possède dans ses archives un volumineux dossier relatif à ces événements. On y trouve : 1° la pièce originale de la rançon imposée à la ville ; 2° un procès relatif aux otages emmenés par les Genevois. Ces otages avaient payé 2.000 écus d'or (40.000 frs. de notre monnaie), empruntés par eux à Nyon et en Valais.

⁽¹⁾ Max Bruchet : *Le Château de Ripaille*, p. 238.

Samuel Guichenon : *Histoire Généalogique de la Royale Maison de Savoie*.



SCÉAU DES COMTES DE SAVOIE
(XIII-XIV^e SIÈCLES)

une part active aux agressions des protestants contre les catholiques. En juillet 1531, il banqueta avec les réformés en son château d'Etrembières et se porta à des excès qui lui attirèrent du duc de Savoie une sentence de bannissement et de confiscation (5 décembre 1533). En 1538, il mourut assisté par le seigneur de Sales, en abjurant ses erreurs et repentant de ses fautes.

Son fils, Barthélémy de Compey, ou plutôt de Compois, car c'est le nom qu'il porta, s'établit à Bons où sa famille prit une certaine importance.

Mais un autre membre de cette famille féodale, noble Etienne de Compois, gentilhomme de la Maison du duc de Savoie en 1561, que nous avons vu capitaine du château de Thonon dès 1567, puis gouverneur de Ripaille, racheta ces fautes et figura parmi les hommes de guerre de son temps. Il s'illustra à la bataille de St-Quentin où, combattant dans les chevaux-légers, il tua le porte-drapeau d'un corps français et offrit ce drapeau au duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, généralissime des Impériaux. Celui-ci lui conféra la cheva-

plus ou moins maîtresse du pays; plusieurs nobles de Savoie l'avaient appuyée dans ses entreprises.

Philibert de Compey, seigneur de Thorens, s'était associé aux adeptes des nouvelles doctrines et avait établi avec les Bernois et Genève des relations coupables dirigées contre les intérêts de son souverain. Traître à son prince, à son pays, à la religion de ses pères, on le vit prendre

lerie à la suite de ce glorieux fait d'armes (10 août 1557). Les documents nous le dépeignent charitable et juste. Il fut le confident du duc dans ses entreprises sur Genève qu'il aurait voulu prendre de force et rendre à la foi catholique.

D'autre part, Thonon était redevable à la ville catholique de Fribourg, d'une somme considérable dont voici l'origine.

Les Bernois, après l'invasion de 1536, avaient cédé à la ville le prieuré de Saint-Hippolyte pour l'entretien de l'hôpital, des ministres et des écoles... Par lettres patentes du 2 mars 1584, Charles-Emmanuel ratifia cet arrangement, moyennant la somme de 35.000 florins empruntés à la ville de Fribourg ⁽¹⁾ et qui lui furent versés (2 mars-25 août 1584).

Cette dette qui ne fut éteinte qu'en 1605, devint la source d'embarras sans cesse renaissants pour la capitale du Chablais. Elle était pour le baron d'Hermance un moyen de contrebalancer l'influence des Cantons réformés dans la région.

⁽¹⁾ L. E. Piccard, *Histoire de Thonon et du Chablais*, ch. XV, art. II, p. 359 et Document N° 18, p. XCII.



SCÉAU DE THOMAS I^{er}



DE SAVOIE (1177-1233)

LA VIE A THONON, VERS LE XVI^e SIÈCLE

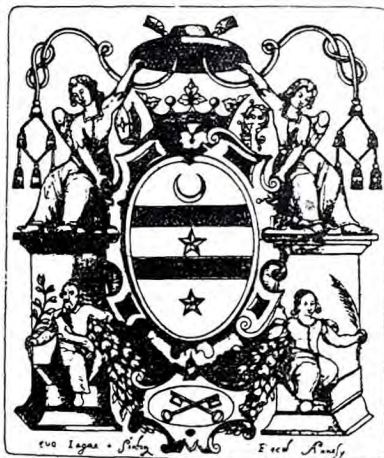
La cité était administrée par un Conseil général qui se réunissait dans les circonstances graves et comprenait tous les bourgeois. Il nommait chaque année, le premier dimanche d'octobre, le Conseil étroit ou Conseil de Ville et choisissait quatre auditeurs des comptes pour surveiller les revenus de la ville (ferme des moulins, dimeries, etc.).

Le Conseil de ville nommé par le Conseil général, était composé de deux syndics, de douze conseillers et renfermait toujours un certain nombre de gentilshommes. Les deux syndics élus pour deux ans n'étaient pas rééligibles immédiatement.

Les comtes Philippe et Amé de Savoie avaient octroyé à Thonon des franchises et libertés en 1268 et 1301.

Leurs successeurs, Edouard, Aymon, Amédée VII, Amédée VIII, etc., les augmentèrent et confirmèrent tour à tour.

Ce dernier fonda, le 13 mars 1429, l'église de St-Sébastien, d'architecture svelte et élégante, qu'il confia à des chanoines réguliers de Saint-Augustin. La même année, il ouvrit une rue destinée à loger la noblesse. Tracée sur l'em-



ARMOIRIES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

placement d'une vigne appartenant à la Chartreuse de Vallon, elle porta le nom de rue de Vallon, en souvenir des religieux de ce monastère. Il agrandit et fortifia la ville, de 1429 à 1434. Charles-Emmanuel la fit encore clore de murs en 1598.

Par lettres patentes du 9 février 1568, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert confirma le supplice de la lanterne tournante de Thonon. Qu'était ce supplice ?

Devant l'église de Saint-Hippolyte (église paroissiale actuelle), se dressait un arbre surmonté d'une espèce de cage à laquelle on pouvait communiquer un mouvement très rapide de rotation au moyen d'un appareil mécanique. Le coupable condamné par le Conseil pour un délit de police, tel que rupture de clôture, violation de propriétés communales, etc., était hissé dans cette prison d'un nouveau genre. Alors un officier municipal imprimait à la lanterne le mouvement circulaire qu'il prolongeait une, deux, trois heures ou plus longtemps, suivant la gravité de la faute. Le coupable, d'abord souriant et moqueur, ressentait bientôt de violents vertiges.



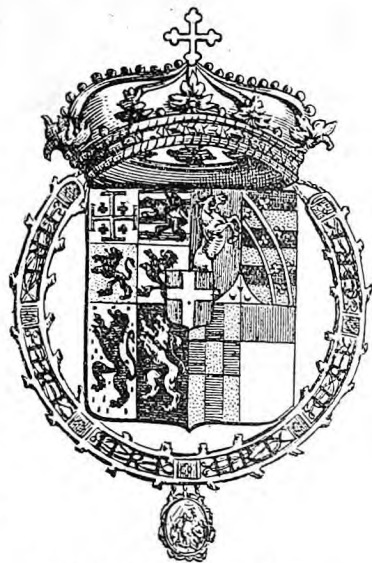
ARMOIRIES BERNOISES

Cette lanterne, après avoir été renversée, fut rétablie en 1595 par le Conseil.

Un autre aspect curieux du Thonon de ce temps, c'est le fonctionnement du guet.

L'insécurité des temps, l'angoisse des guerres perpétuelles aux XVI^e et XVII^e siècles, la nécessité pour les gens bourgeois et habitants de la frontière, d'être toujours en faction, l'arme au bras, toujours aux écoutes, tout cet état de choses que nous ne connaissons plus, apparaît dans les archives.

La population, bonne, affable, vive, empressée à obliger les étrangers, comme toute celle du bas Chablais, est toujours à l'affût de nouvelles. Elle aime la musique et possède ses ménestrels ou ménétriers de bouche ou chanteurs, ses ménétriers de corde et tambourins. Les uns jouent de la harpe, les autres du luth, d'autres du rebec, violon rustique à cordes pincées dans le genre de la guitare et dont on jouait aussi avec l'archet. Le tambourin, très en faveur, était une espèce de tambour moins large et plus long que le tambour ordinaire sur lequel on battait avec une seule baguette ; on l'accompagnait ordinairement du son aigu d'un galoubet ou petite flûte qu'on tenait de l'autre main, pour faire danser. Un Jacques Sentimal reçoit 10 florins annuels « pour mener le tabourin demandé tous les jours comme passe-temps » (1580). Cependant, le 17 mars de la même année, le Consistoire suppliait le Conseil de prohiber les danses, jeux et désordres au moins pendant le prêche.



ARMOIRIES DES DUCS DE SAVOIE

LE PAPEGAI

Les Princes de Savoie favorisèrent, en Chablais, une institution fort goûtée de nos populations, l'établissement du tir au papegai et le concours aux prix francs. Suivant M. Vuillemin, il faudrait en faire remonter l'origine aux temps de Pierre de Savoie. Amédée VIII l'autorisa par ses statuts de 1430 ; Emmanuel-Philibert, Jacques de Savoie confirmèrent tour à tour ces réjouissances publiques où l'agréable s'accordait si bien avec le besoin de former des citoyens plus aptes à défendre leurs foyers. Ces exercices développaient l'adresse et l'esprit militaire. Nos bourgeois qui suivaient leur souverain dans les combats, avaient acquis par l'usage de l'arc, de l'arbalète ou de l'arquebuse, une rare précision à atteindre l'oiseau perché dans les airs. Les hourras enthousiastes de la foule acclamaient le vainqueur⁽¹⁾.

Le 18 octobre 1512, Charles III, duc de Savoie, confirmant un droit coutumier, exempta de toutes impositions royales ou municipales (telles que dons, subsides, fortifications, gabelles, tributs, leydes) le roi de l'arquebuse ou du papegai, « pendant l'année qu'il estoit roy »⁽²⁾. Berne avait reconnu cet usage le 15 juin 1542.

En 1574, le bruit se répandit à Thonon que le duc Emmanuel-Philibert (informé de l'élection de noble Georges Joly comme capitaine de l'abbaye de la jeunesse), venait



(1) Cet article et le suivant sont tirés des Archives royales de Turin, des délibérations municipales de Thonon et des manuscrits de l'Université Chablaisienne. (*Histoire de Thonon et du Chablais*. L.-E. Piccard).

(2) De là, grande émulation pour le maniement des armes ; ces exercices nous expliquent comment les levées de troupes trouvaient toujours des soldats exercés.

d'octroyer le 25 novembre 1572, des lettres de porte-enseigne à messire Amé Sachet, et de défendre aux syndics et au dit capitaine de ne plus jamais s'ingérer dans cet exercice. A cette nouvelle, une supplique est adressée au prince par notre municipalité. Le souverain accorde la révocation des lettres Sachet, se réservant toutefois le droit de constituer les *capitaines et aultres gens de sa milice sans préjudice des ordonnances d'icelle selon qu'il lui semblera convenable*; il laisse à notre ville l'élection du chef de la jeunesse et de son porte-enseigne, selon son coutumier. C'était le 27 janvier 1574.

Charles-Emmanuel fit plus, il augmenta les privilèges de ces compagnies; à la demande de messire Etienne de Compoix, gouverneur du château de Thonon, il accorda une récompense de 30 écus de trois livres au roi du tir de l'arquebuse (14 février 1581). En 1602, la ville, de son côté, fournissait annuellement pour le tir au papegai, un « char » de vin blanc (12 setiers de 50 litres), pris sur les dîmes du prieuré de Saint-Hippolyte et de la cure de Tully, et 6 écus d'or. Environ 30 ans plus tard, des difficultés surgirent à ce sujet. Noble Antoine Deprez, Michel Brigand et Noble Maurice de Brotty, enseigne de Nernier, proclamés rois en 1610, 1611 et 1612, ne reçurent point le prix octroyé par les lettres patentes de 1581. De plus, le procureur patrimonial les renvoya au jugement du Souverain par ses conclusions du 25 mai. Celui-ci s'empessa de statuer, de sa ville de Turin (26 décembre 1612),



ST-FRANÇOIS DE SALES



SCÈNE TIRÉE DU *Theatrum Sabaudia*

qu'à l'avenir, chaque roi devrait recevoir aussitôt la dite récompense sans dilation ni difficulté.

Victor-Amédée I (28 Novembre 1632) et Charles-Emmanuel II (3 Octobre 1670) ratifièrent les privilèges du papegai. Ce dernier, en vertu des lettres patentes datées de Turin, le 5 Février 1667, avait nommé Philippe Charrière (de la ville de Thonon), ancien gentilhomme archer de sa garde, sergent-major des provinces de Chablais, Ternier et Gaillard, « avec pouvoir d'exercer cette charge, de commander l'exercice du mousquet et de la pique... de dresser les jeunes gens et autres sujets propres à porter les armes ». En cette qualité, il prétendit exercer l'abbaye de la jeunesse, aux jeux publics. La connaissance de cette nomination cause un grand émoi dans la ville; on répond à Charrière par un refus énergique de soumission. La Charte de 1574 laissait à Thonon le libre choix de l'abbé, soit du chef de la compagnie et de son porte-enseigne ou banneret. Charrière y voit un empiètement; il se plaint d'une injure publique que lui aurait infligée l'abbé qui, en qualité de major élu de la ville et de la bourgeoisie, avait osé lui commander une année auparavant et le reléguer ainsi au second rang. Charrière dut



abandonner ses prétentions comme contraires aux franchises.

Toutes ces réjouissances publiques se prolongèrent avec la paisible possession de leurs privilèges, jusqu'à la Révolution française. Victor-Amédée II les confirma à Turin le 29 novembre 1686 et le 30 avril 1726. L'intendent Pescatore les vit encore en plein exercice de 1781 à 1792, époque où il mourut.

LES CHEVALIERS DE L'ARQUEBUSE D'ÉVIAN ET DE THONON

La ville d'Evian possédait, elle aussi, depuis longtemps sa société de tir, quand Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, mère et tutrice de Victor-Amédée II, l'autorisa à élever un papegai (par lettres patentes du 17 décembre 1675) et lui accorda une prime annuelle de 100 florins pour le roi de l'arquebuse. Thonon, Evian, les Allinges, Douvaine, Filly, etc., rivalisaient de courtoisie et d'adresse et s'invitaient mutuellement à leurs concours aux prix francs. Un incident fâcheux faillit cependant rompre l'harmonie des deux premières villes citées. Les ferments de discorde entre Evian et Thonon existaient dès 1475 ; cette même année, la ville de Thonon était devenue le siège de la judicature de Saint-Maurice. En 1639, malgré les réclamations de sa voisine, son titre de capitale du Chablais lui fut officiellement confirmé. Evian cacha son dépit derrière ses murs féodaux sans renoncer à la primauté.

L'année 1684, les réjouissances du tir eurent lieu à Chambéry ; de nombreuses invitations furent adressées aux Sociétés de Savoie et des provinces voisines. Thonon ne répondit pas à l'appel, mais Evian y envoya spectable Josué

Bordet, avocat au Sénat, bourgeois d'Evian et son roi de tir. La compagnie de la jeunesse de Bourg-en-Bresse préparait à son tour, une fête prochaine ; elle remit donc à messire Bordet des lettres adressées au Roy et Capitaine de Chablais. Celui-ci les transmet à son capitaine d'Evian, Guillaume de Varax, seigneur de Neuvecelle. L'abbaye de Thonon, informée de ce fait, s'en montra indignée. Pourquoi ces missives ne lui avaient-elles pas été transmises ou au moins ouvertes en commun ? Claude Joseph Michaud était alors roi de Thonon. Son père adressa, le 23 juillet 1684, la lettre suivante à un abbé Frézier, probablement commensal ou chapelain de M. de Varax : « Vous avez vu le temps qui a empêché M. Pion et moi d'aller dîner chez M. de Varax, et messieurs nos tireurs de concourir au prix. L'excuse est légitime. Si ces messieurs d'Evian veulent bien transférer le tir à mardi prochain et nous avertir demain, notre présence leur est assurée. »

« La lettre (de Bourg) arriva seulement mardi dernier ; arrivée samedi, elle eût été portée à Thonon dimanche, puis ouverte au tirage. Telles sont vos paroles de vendredi dernier. Or, soit dit entre nous, nous savons de bonne part, même d'un bourgeois évianais, qu'elle était chez vous, il y a samedi huit jours. Et cependant, elle s'adressait au roi et capitaine de la province de Chablais. Pour le maintien de la paix et de l'union, il fallait donc l'ouvrir de concert dans nos murs, car de tous temps nous avons joui du Papegai,



tandis qu'Evian ne le possède que depuis huit ans. »

« Monsieur de Varax, grâce à sa justice et à son équité, ne partagera pas les sentiments de quelques esprits brouillons, heureux de rompre la bonne intelligence de nos deux cités et d'empêcher notre participation aux réjouissances publiques de Bourg. »

« Si j'étais maître de la situation, je ne choisirais en tout ceci d'autre juge arbitre que M. de Varax, mais vous savez à qui nous avons affaire ici... »

« Je vous en prie donc, usez des moyens et tempéraments convenables, afin que la paix se conserve et croyez-moi votre très humble et obéissant serviteur et compère. »

« (Thonon, 23 juillet 1684). Michaud. »

L'abbé Frézier communiqua seulement le premier article de cette lettre. De là survint une suite de malentendus et de petites rivalités qui déterminèrent une assez longue correspondance où l'acrimonie perce de part et d'autre et dont le résultat, quant à l'objet du litige, demeure incertain, faute de plus amples documents.

La Religion intervenait dans les divertissements du tir.

Nos braves chevaliers avaient choisi pour patron, Saint-Sébastien. De là l'origine de la chapelle de Saint-Sébastien qui leur servait de lieu de réunion ⁽¹⁾.

La fête s'y célébrait solennellement ; tous les chevaliers devaient assister à la messe, à l'office et appartenir à la confrérie. Les blasphèmes proférés durant les jeux du tir, étaient punis d'une forte amende.

L'hôtel de Ville fut de tout temps le rendez-vous d'où partait le cortège pour le tir solennel. Le capitaine donne le signal : aussitôt trois arquebusiers ouvrent une marche

militaire, une flèche à la main droite. Une arme semblable est portée de la même façon par chacun des membres et un arc ou une arbalète repose sur le bras gauche. On se dirige d'abord vers la place du château pour remonter ensuite vers le quartier de la Croix. L'étendard précède le cortège ; arrivé sur la place de Crête, lieu de tir, il est plié et rapporté à la Maison commune.

CHATEAU DE SONNAZ



Un serviteur de ville vêtu de son manteau, porte l'oiseau quelques pas en avant. Sur le parcours, le prince ou la princesse sont salués à leurs balcons et fenêtres par un abaissement commun de la flèche et de l'oiseau perché. Le roi de l'année précédente ouvre le concours ; il doit lancer la première flèche. Des maîtres d'armes chargent les arquebuses.

A la chute du papegai, les acclamations, les applaudissements et les hourras éclatent ; l'enthousiasme se répand de toutes parts ; on court reprendre l'étendard à l'Hôtel de Ville et le cortège s'organise pour rentrer en ville dans le même ordre qu'il était sorti. En passant devant l'église, tous entrent dans le saint lieu et le roi va offrir l'oiseau abattu à Saint-Sébastien, patron des tireurs.

Aussitôt après, banquet, danses et réjouissances se succèdent ; on tire des fusées et des pétards ; les prix, marqués au sceau de la ville, sont distribués par les syndics.

Ne pouvaient prendre part à ces tirs que les bourgeois résidant en ville depuis un temps déterminé, loi qui fut observée avec une scrupuleuse exactitude.

⁽¹⁾ La Chapelle de Saint-Sébastien, fondée dans l'église de Thonon, possédait différents biens-fonds ; entre autres, en 1512, une maison à la rue dite de Saint-Sébastien.

A la fin du XVII^e siècle, de lourdes charges s'imposaient au roi du papegai. Le soir même du concours, il devait servir une brillante « collation » à ses compagnons d'armes et, le lendemain, un somptueux dîner était offert au Conseil de ville et aux mousquetaires qui l'avaient accompagné la veille après son triomphe, depuis la place de Crête.

Le Conseil voyant cette institution décliner, par délibération du 10 avril 1698, mit fin à cet usage devenu trop onéreux. Les bannerets même qui n'étaient pas toujours fortunés, devaient supporter des dépenses assez lourdes.

On désignait sous ce nom, le capitaine général à qui le châtelain confiait la grande bannière ou le principal étendard, car chaque quartier de la ville avait son capitaine. Du vivant de l'intendant Pescatore, quelques années avant la Révolution française de 1792, le banneret déployait annuellement devant son habitation, le grand étendard de la ville, le jour de la fête du Corps-Dieu. Les gentilshommes de la province recherchaient volontiers cette charge.

Elle est occupée en 1665 par Maurice Melchior de Brotty; en 1701 par N^e Jacques Marie, de Genève; en 1717 par Georges Rivolat; en 1718 par Louis Vignet; en 1726 par le baron d'Yvoire, etc....



FENÊTRE RENAISSANCE
(CONCISE-THONON)



SAINT-FRANÇOIS DE SALES
d'après une peinture de l'époque



TOITS DU VIEUX THONON

XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

En 1602, pendant le grand jubilé de Thonon revenu au catholicisme, les Genevois et les Bernois menacent de nouveau la ville d'une attaque sournoise.

Le gouverneur se hâte de prendre ses mesures. Des corps de garde sont placés aux entrées de la petite cité, c'est-à-dire aux portes de Genève, d'Allinges, de Tully ou des Lombards, d'Evian, de Rives et sur toutes les places publiques. Des sentinelles avancées sont postées sur les hauteurs environnantes, sur les bords du lac, aux clochers des deux églises de Saint-Hippolyte et de Saint-Augustin, et sur le sommet des tours de Charmoisy (rue Vallon) et de Saint-Bon.

On en fut quitte cette fois pour une fausse alerte. A cette époque troublée, les habitants étaient toujours sur le qui-vive ; le plus maigre pêcheur de Rives ou des bords du lac avait l'étoffe d'un flibustier et d'un héros. On était dans



NERNIER

la joie, à Thonon et en Chablais, quand le duc Charles III permettait aux « chevaliers de la Cuillère » et aux habitants de faire la guerre aux Genevois ; les pêcheurs embarquaient rapidement des armes, couraient sus à l'ennemi. En 1590, le 29 mai, 300 habitants de Massongy, de Douvaine et des villages voisins sonnent le tocsin, tuent le capitaine genevois La Guiche ainsi que trois de ses soldats et font quelques prisonniers de guerre. Les Genevois vinrent se venger de cet échec le 20 septembre suivant.

Parfois même, on n'attendait pas les permissions de l'autorité et, poussés par le ressentiment des mauvais traitements reçus de leurs voisins, les soldats ducaux s'emparaient des bateaux de Genève ou de Vaud.

Un après-midi de février 1589, douze arquebusiers de la garnison de Ripaille se trouvaient à Nernier, quand ils aperçurent à quelque distance, un bateau genevois qui se dirigeait sur Morges. Ils le poursuivirent et l'atteignirent vers six heures. Celui qui le conduisait, un certain Jean Barbe, fut blessé et abandonna ses ballots aux soldats. Grand émoi à Genève ; le batelier était citoyen de cette ville et la



CHAPELLE SAINT-BON

barque appartenait à la Seigneurie de Genève!

Ajoutons que le XVII^e et le XVIII^e siècle ne devaient pas améliorer beaucoup la situation matérielle et amener la paix dans ce Chablais qui depuis si longtemps ne la connaissait

plus guère. Les pays les plus beaux ne sont pas toujours les pays les plus heureux.

Survinrent en effet, en ces deux siècles, les invasions françaises et espagnoles. De nouvelles guerres, de nouveaux désastres, de nouvelles taxes s'ajoutèrent à tous ces maux, et de détresse en détresse, on arriva à la Révolution de 1789.

Dès la fin du XVI^e siècle, Thonon, par l'initiative d'un homme d'un savoir extraordinaire, saint François de Sales, devint le centre d'une œuvre qui éclipsa d'avance tout ce que les siècles postérieurs ont produit, dans le bassin du Léman, en faveur de ces grands intérêts.

Nous voulons parler de l'Université chablaisienne de Thonon, trop imparfaitement connue sous le nom de Sainte-Maison, et fondée le 13 septembre 1599. Elle embrassait : 1^o une faculté de théologie, composée d'un préfet et de sept prêtres, dont le prolongement comprenait la section des prédicateurs in-



ANCIENNE ÉGLISE ST-AUGUSTIN, DITE DES BARNABITES (XV^e SIÈCLE)

collège en 1616; leur couvent après avoir servi de caserne fut démoli en 1929; les Capucins, dont une station fut constituée sur les restes du palais ducal en 1602; les Visitandines, arrivées d'Annecy, puis d'Evian en 1627; elles habitent encore leur ancien monastère; les Minimes dont la maison fut fondée le 26 avril 1636 par Albert de Genève, marquis de Lullin

corporés à l'établissement sous le nom de missionnaires apostoliques; 2^o l'enseignement primaire et secondaire ainsi que deux facultés de droit et de médecine dont devaient dépendre les pharmaciens de la province; 3^o la section des arts et métiers à laquelle se rattachaient des papeteries, une imprimerie, des filatures, des fabriques de fer où travaillaient des mécaniciens, serruriers, armuriers, etc. Le malheur des temps, l'insuffisance des ressources empêcha cet admirable programme d'atteindre son plein épanouissement.

Parmi les instituts religieux établis à Thonon avant la Révolution, signalons les Barnabites chargés de l'enseignement du



PLAFOND DE LA CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU

et gouverneur du Chablais (cet édifice au cloître et aux fenêtres Renaissance, est le plus beau monument du XVII^e siècle dans nos contrées ; c'est aujourd'hui l'Hospice-Hôpital) ; les Annonciades réfugiées à Thonon en 1637 par suite des guerres de Franche-Comté ; les Ursulines qui esquissèrent en 1637 le faubourg de ce nom par d'imposantes constructions.



HÔTEL-DIEU DE THONON (CLOÎTRE)



RIVES-THONON (D'APRÈS UNE ANCIENNE GRAVURE)

DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS

Quand la Savoie devint française (1792), Thonon fit partie du département du Mont-Blanc, puis du Léman.

Durant la Révolution, la ville eut ses émeutes et ses exécutions comme toutes les autres villes de France.

L'Empire apporta une amélioration de la vie, mais aussi de nouvelles guerres. Une bataille fut livrée au Pont de Dranse contre l'armée d'Autriche. Après le retour aux Etats Sardes, Thonon reçoit la visite des rois Charles-Félix, puis Victor-Emmanuel II.

Aussitôt après l'annexion de 1860, Napoléon III vint à Thonon et décréta la construction du port de Rives. C'est au cours de ces travaux que l'on découvrit deux stations lacustres importantes et que furent mis à jour quantité d'objets de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze (silex, haches, poteries, têtes de lance, faucilles, bracelets, etc.).



THONON-LES-BAINS — LE PORT

La ville se développe de plus en plus, se modernise; elle reste le centre intellectuel et commercial du pays et devient une station balnéaire et climatique sans cesse grandissante.



VIEUX PONT DE LA DRANSE PRÈS THONON



THONON-LES-BAINS — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ST-HIPPOLYTE



THONON — TRÉSOR DE L'ÉGLISE ST-HIPPOLYTE
CROIX PROCESSIONNELLE (CRISTAL DE ROCHE)



THONON — ÉGLISE ST-HIPPOLYTE — CHAIRE DE SAINT-FRANÇOIS

C'est par un décret du 11 janvier 1890 qu'elle prend le nom de Thonon-les-Bains.

Nous avons signalé au cours de ce récit, les quelques monuments qui témoignent encore du passé de Thonon. Ne manquons pas de les visiter. Rappelons l'Hôtel-Dieu, ancien monastère de pure architecture Renaissance. L'église paroissiale accolée à la nouvelle basilique n'est autre, comme nous l'avons dit plus haut, que l'ancienne église dédiée à saint



THONON — ÉGLISE ST-HIPPOLYTE — FONTS BAPTISMAUX (XIV^e SIÈCLE)

Hippolyte et desservie jadis par un prieuré de Bénédictins relevant de l'Abbaye de Saint-Martin d'Ainay de Lyon (1136). On y voit une chaire où prêcha saint François de Sales. Joseph de Rossillon, préfet de la Sainte Maison, fit décorer ce sanctuaire d'anges et d'arabesques, selon le goût du XVIII^e siècle. Cette église renferme le tombeau d'une princesse de Savoie; elle fut témoin de l'abjuration du protestantisme par les Chablaisiens, en 1598, à la suite des prédications de l'apôtre. La crypte, du X^e siècle, est un des monuments les plus intéressants de l'époque romane de notre pays.



THONON. ÉGLISE ST-HIPPOLYTE
VIEUX BÉNITIER D'ALBATRE



BASILIQUE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

La basilique gothique, commencée en 1890, vient d'être achevée. Elle est dédiée à saint François de Sales et a été ouverte au culte le 30 novembre 1930. Nous retrouverons sur la place du Marché cette ambiance bourgeoise des siècles passés : demeures cossues, élégantes et tranquilles,



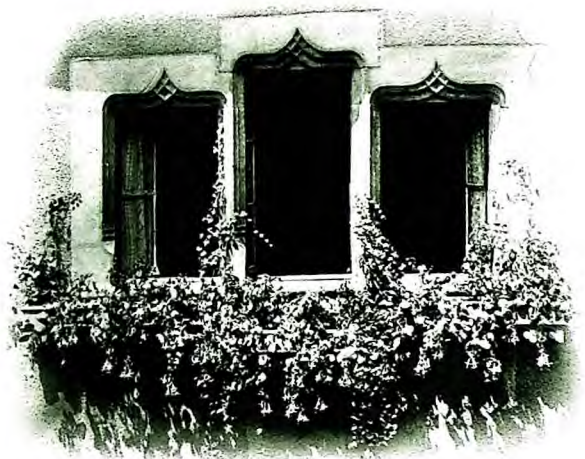
THONON — L'HÔTEL DE VILLE

hôtel de ville à arcades, sa belle fontaine de pierre décorée d'inscriptions et, rue Vallon, plusieurs habitations anciennes, entre autres une vieille demeure (actuellement Pension de l'Abbaye) a conservé dans sa cour fleurie le délicat souvenir de M^{me} de Charmoisy.

En parcourant les rues et les ruel-



THONON — VIEILLE DEMEURE, RUE VALLON
FRÉQUENTÉE PAR M^{me} DE CHAMOISY



FENÊTRES RENAISSANCE, GRANDE RUE

les, nous rencontrerons encore ici une fenêtre ou une porte Renaissance, là un vieil escalier de pierre, ailleurs l'amorce d'un des nombreux souterrains qui couraient sous la ville et qui ont leurs légendes.

Rives, port de Thonon, nous offre le curieux spectacle de ses vieilles maisons de pêcheurs aux balcons de bois. Son ancien château et sa chapelle de Montjoux ont aussi leur histoire. Les chanoines de Saint-Augustin, du Saint-Bernard, possédèrent plusieurs édifices religieux en Chablais : l'église d'Allinges et son annexe de Mesinges, le prieuré de Brenthonne et ses dépendances d'Avully et de Vigny, enfin le prieuré ou économat de Montjoux à Thonon et celui de Meillerie. En 1405, le château de Rives et sa chapelle appartenaient à la noble famille de Creysier. A cette époque, Etienne de Creysier de Féternes fit son testament « au bourg



THONON — PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, 1830
(d'après une gravure)

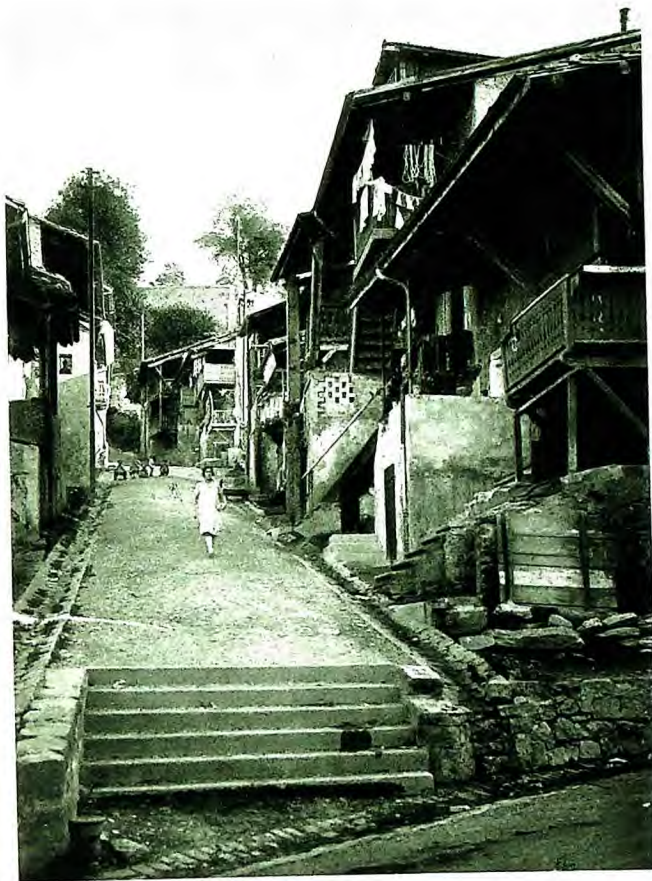


PORTE RENAISSANCE (RUE CHANTE-COQ)
(Armoiries des Nobles Guillet de Monthoux)

de Rives-sous-Thonon, dans sa maison haute ». Il laissa différents legs, aux moines Augustins de Thonon, au curé du Pont-de-Dranse-sur-Tully, aux lépreux de la Maladière du Pont, etc... Marguerite, sa sœur, épousa noble Jean de Ravorée. Ainsi passa le château de Rives aux seigneurs de Ravorée, puis aux Vial, puis aux nobles d'Allinges qui le cédèrent bientôt au monastère du Saint-Bernard, dit du Montjoux. Ce vieux château et la tour des Langues, encadrés de peupliers élancés, forment le plus beau tableau que l'on puisse voir sur ce bord du lac.

Dans le voisinage de Thonon, à Marclaz, habitaient noble Charles de Vidonne, seigneur de Charmois et de Marclaz⁽¹⁾ et son épouse, femme d'un haut mérite, qui était fille de

(1) Son château de Marclaz fut pillé par les troupes de Genève, malgré les lettres de sauvegarde. Le 13 juin 1603, il demandait réparations de ces dégâts. (*A. C. II*, pp. 144, 247).



RIVES-THONON — RUE DES PÊCHEURS



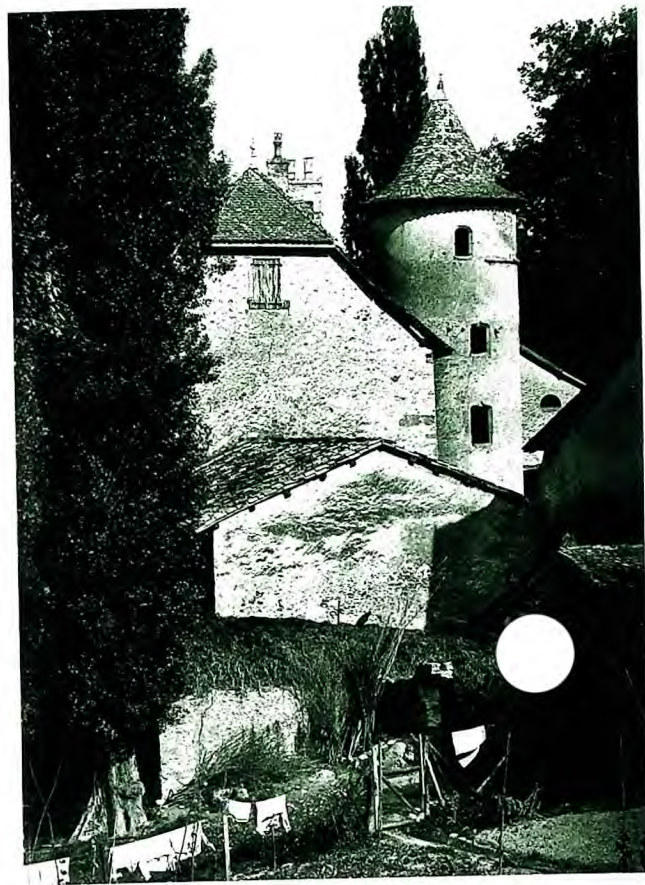
THONON — PORT ET CHATEAU MONTJOUX

noble Jacques Duchatel, seigneur d'Hattevillette en Normandie. Saint François sachant qu'elle aspirait à une sainte vie, lui écrivait ses avis sur ce qu'elle avait à faire au milieu du monde. Or, ce sont ces lettres, modifiées et augmentées par le saint lui-même, qui furent livrées au public sous le titre d'Introduction à la Vie dévote.

C'est dans le château de Marclaz que François réunit les habitants les plus influents du Chablais pour discuter avec eux sur la doctrine de la Réforme et les amener à rentrer dans le sein de l'Eglise romaine.

Mais ce qui fera toujours de Thonon la perle du Léman, c'est sa place du château, son square de Saint-Bon, son boulevard de la Corniche, sa place de Crête qui permettent d'admirer le plus beau point de vue que l'on puisse rêver.

Aussi, ami lecteur, allez contempler notre lac, cette



CHATEAU DE MARCLAZ (PRÈS THONON)

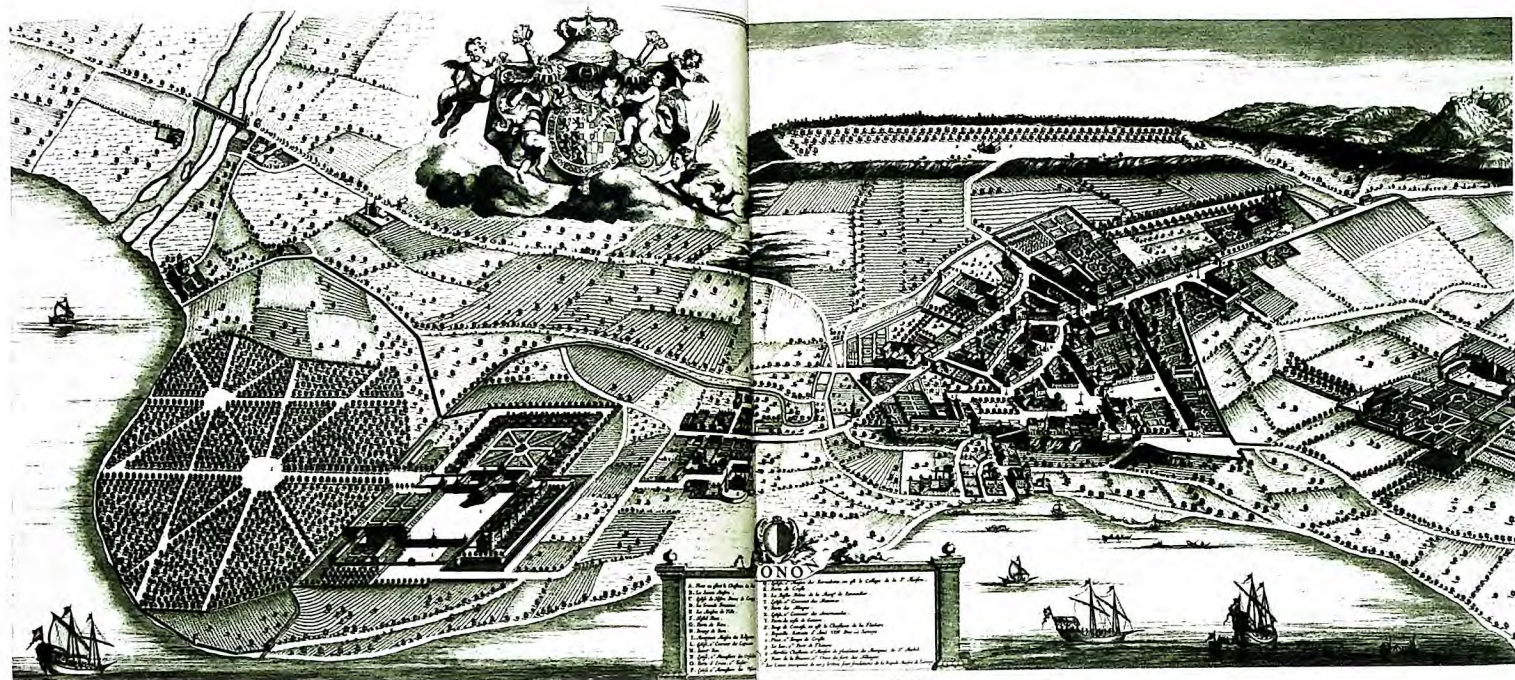


THONON — COUCHER DE SOLEIL.

petite mer des Alpes. Contemplez surtout sur les eaux scintillantes, le coucher du soleil, les nuages frangés des feux du soir, vision unique, et vous oublierez le temps et les choses pour ne rentrer que bien tard à votre hôtel.



CHATEAU DE MARCLAZ (PORTE DE LA COUR)



VUE PERSPECTIVE DE THONABODIE
Extrait du Theatre
ET DE RIPAILLE (1682)

RIPAILLE

Les tombeaux et les objets (haches de bronze, anneaux, etc.) mis à jour, permettent d'affirmer que l'homme connaissait déjà Ripaille à l'époque préhistorique. Deux pièces de monnaie nous donnent des traces des Allobroges vers le II^e siècle avant J.-C.

Les Romains y vinrent à leur tour, mirent les terres

en valeur et y élevèrent leurs luxueuses villas. A cette période calme et prospère succédèrent, vers la fin du III^e siècle, les invasions barbares, particulièrement celle des Vandales (IV^e siècle). On enterra les richesses pour les soustraire à l'envahisseur ; aussi a-t-on retrouvé maintes fois, au cours de travaux ou de fouilles, de nombreux objets de cette période de civilisation avancée : monnaies en grande quantité, lampes de bronze ajourées, poteries artistiques, etc.



CHATEAU DE RIPAILLE (VUE D'ENSEMBLE)

Les habitations romaines et Ripaille furent longtemps désertées, les villas disparurent, les siècles passèrent. Gibier et animaux de toute sorte se multiplièrent sur ce rivage, attirant les célèbres chasseurs féodaux de l'époque et, en particulier, les comtes de Savoie qui y élevèrent un pavillon de chasse.

Mais le Comte Vert⁽¹⁾ et Bonne de Bourbon, sa fidèle épouse, enchantés des beautés de la nature, y firent construire un château. Les travaux dirigés par Jean d'Orlyé se terminèrent en 1377. Selon les désirs de la princesse, c'était plutôt une maison de plaisance, grande, confortable et gaie, d'un aspect peu imposant. Les princes de Savoie l'agrandirent et la transformèrent; trois cents personnes et deux cents chevaux pouvaient y loger. Ripaille devint le séjour favori de la Maison souveraine.

Le Comte Vert y écoula paisiblement la fin de sa vie en dirigeant avec sagesse les affaires de ses Etats; son fils, Amédée VII, le Comte Rouge, lui succéda et Ripaille fut en quelque sorte le siège du gouvernement.

(1) Amédée VI, surnommé le *Comte Vert* à cause d'un costume de cette couleur qu'il portait dans les tournois.

Amédée VII rendit d'importants services à Charles VI, roi de France, son cousin, dans les guerres contre les Anglais. « A la tête de sept cents lances de purs Savoisien », il se couvrit de gloire à la bataille de Rosbecque (1382-83) ainsi qu'au siège de Bourbourg. On l'appelait le plus franc et le plus adroit des chevaliers. Il traita avec le Haut-Valais et soumit le marquis de Montferrat en 1384.

Au cours d'une chasse dans la forêt de Lonnaz, à la poursuite d'un énorme sanglier devenu la terreur du pays — dit la légende — il heurta une racine, tomba à terre et se blessa à la jambe. Emporté à Ripaille, il y mourut quelques jours après, le 1^{er} novembre 1391, à l'âge de 31 ans.

Cette mort imprévue fit croire à l'empoisonnement du souverain par un « physicien » nommé Grandville. Elle occasionna un duel entre deux chevaliers, le Comte de Grandson et Girard d'Estavayer; ce dernier, se faisant le champion de l'opinion générale, accusa formellement Grandson d'avoir contribué à cet empoisonnement. Le duel eut lieu le 7 août 1397, à Bourg, devant la Cour de Savoie, et messire Othon de Grandson fut « abattu et navré à mort », nous disent les chroniqueurs de Savoie.



ORATOIRE DE LONNAZ
(ÉRIGÉ EN SOUVENIR DE L'ACCIDENT
DU COMTE ROUGE)



ENSEIGNE
CROIX ST-MAURICE

Amédée VIII,
en souvenir de la
mort de son père,
fonda le prieuré des
Chanoines de Ri-
paille, en 1410; il
céda au monastère
son manoir avec les
dépendances conte-
nues dans l'enceinte

et tout autour un terrain de « 40 pieds de Comte ». L'acte de fondation désigne Ripaille en ces termes : « *fundavit in loco suo Ripallie* ».

Bientôt ce prince, premier duc de Savoie, sage mais un peu austère, résolut de vivre loin du monde.

Il choisit Ripaille comme lieu de sa retraite. Il fit bientôt bâtir près du couvent un château comportant sept appartements et flanqué de sept tours, dont une grande partie subsiste encore aujourd'hui. En 1434, il vint y habiter suivi des six plus célèbres chevaliers de sa cour; ils devaient être de mœurs irréprochables et garder la continence. Ils formèrent un nouvel ordre qui prit le nom de « St-Maurice » auquel, beaucoup plus tard, Emmanuel Philibert adjoignit celui de « St-Lazare ». Ils devaient porter la longue robe de bure grise, la barbe et paraître en public avec leur bâton noueux et la croix d'or de St-Maurice. Du fond de sa retraite, Amédée s'occupait des affaires du duché, tout en suivant ponctuellement ses exercices de piété.

Son fils, le duc Louis, fut nommé lieutenant des Etats de son père; il habitait le château de Thonon. La paix continuait à régner, mais un grand événement se préparait.

Le 15 décembre 1439, une barque jeta l'ancre à Ripaille et vingt-cinq vieillards à l'allure grave en descendirent,



AMÉDÉE VIII
DUC DE SAVOIE
(d'après une gravure de LANGR)

suivis d'une suite nombreuse. C'étaient les prélats de Bâle, conduits par le cardinal d'Arles, Cénéas-Sylvius Piccolomini (plus tard pape sous le nom de Pie II), qui venaient annoncer à Amédée VIII que le Concile de Bâle l'avait élu Pape.

Le duc hésita puis finalement accepta.

Salué Pape sous le nom de Félix V, le 17 décembre, il reçoit l'anneau du pêcheur; précédé de la croix, il entre en grande pompe dans l'ancienne église du monastère, reçoit serment d'obéissance et, du grand autel, donne la bénédiction solennelle. Au milieu de l'enthousiasme populaire, il tient ensuite chapelle papale aux vêpres dans l'église Saint-Hippolyte de Thonon.

Il revint ensuite à Ripaille, fit différents legs, en particulier à la duchesse de Milan et à la reine de Sicile, ses filles, recommanda ses chers chevaliers de St-Maurice au prince de Piémont et abdiqua en faveur de son fils Louis de Savoie.

On vit affluer à Ripaille et à Thonon, la foule des ambassadeurs et prélats pour lui prêter obéissance. Selon Grillet, la France, l'Angleterre, la Castille, Milan, les can-



AMÉDÉE VIII, DUC DE SAVOIE
(PAPE FÉLIX V)



CHATEAU DE RIPAILLE — COUR D'HONNEUR

tons suisses, l'Autriche, la Hongrie, la Bohême, la Savoie, le Piémont et les chevaliers de l'ordre teutonique le reconnurent.

Félix V, en grande pompe, monté sur un cheval blanc conduit par ses fils, fit son entrée solennelle à Thonon, le 18 décembre 1439, suivi des ambassadeurs et de centaines de gentilshommes et d'ecclésiastiques. Le nouveau Pape partit pour Bâle où il fut reçu le 24 juin 1440; quatre mille personnes à cheval lui font cortège. Monté sur une cavale blanche dont les rênes sont tenues par des seigneurs allemands, il s'avance sous un dais. Il porte une cape d'or ciselé et son front est ceint de la tiare. Deux cardinaux et le marquis de Saluces marchent devant lui; cinquante mille personnes accourues de toutes parts à cette cérémonie, éclatent en cris de joie et de triomphe. Le 24 juillet suivant, il reçoit les ordres sacrés et le cardinal d'Arles le couronne



CHARTREUSE ET CHATEAU DE RIPAILLE

avec toute la pompe et la magnificence imaginables. Ses deux fils servent sa première messe. Un banquet solennel réunit plus de deux mille convives; les deux princes y remplissent les fonctions d'échansons.

Félix V, d'abord convaincu que son élection avait eu pour but la pacification de la chrétienté, perd bientôt ses illusions et renonce au souverain pontificat. La joie fut immense, le schisme était éteint; on publia de toutes parts la modération de l'illustre démissionnaire. Il mourut à Genève le 7 janvier 1451.

Le séjour d'Amédée VIII dans sa retraite de Ripaille a donné lieu à un proverbe assez répandu et diversement interprété : *faire ripaille*. Dans son acception la plus naturelle et la seule vraie, cette locution évoquait alors la jouissance des plaisirs innocents de la campagne dans un air pur et un site enchanteur, la paix et la tranquillité jointes à une aisance assez grande, même seigneuriale. Tel était bien le caractère de Ripaille habité par le duc Amédée avec ses chevaliers. Ce train, modeste en lui-même, pouvait encore paraître considérable en comparaison des autres conditions assez humbles du pays. C'est la signification généralement



CHATEAU DE RIPAILLE — LES JARDINS

donnée par les écrivains les mieux informés et les plus judicieux ⁽¹⁾.

Quelques auteurs ont cru devoir attribuer à la locution populaire « faire ripaille » le sens de faire bonne chère; cette interprétation, en contradiction avec la vérité historique, date surtout de Voltaire qui ne s'est pas toujours montré très soucieux de l'exactitude.

Après la mort d'Amédée VIII, Ripaille rentra dans l'obscurité. Les invasions bernoises, genevoises et françaises du XVI^e siècle, passèrent sur cette maison religieuse pour tout disperser et détruire.

Les Augustins avaient été expulsés. Charles-Emmanuel offrit le Prieuré de Ripaille à saint François de Sales.

⁽¹⁾ Moreri, *Dictionnaire Historique*, art. Ripaille; Guichenon, *Histoire de la Maison de Savoie*, p. 478; Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, t. I, p. 55, etc.

L'apôtre l'accepta en 1616 ; toutefois, heureux de rendre la vie à cette institution, il pria le souverain d'établir, sur les ruines des Augustins, l'ordre puissant des Chartreux qui y vinrent en 1623. La Chartreuse unie de Vallon-Ripaille prospéra jusqu'à la Révolution française. Vendue comme bien national, elle arriva en troisième main au général comte Dupas en 1809 et fut acquise en 1892 par M. Engel-Gros à qui l'on doit la restauration du Château, des recherches approfondies sur son histoire et la constitution de son musée. Si vous avez le privilège de parcourir ce beau domaine, ne manquez pas de traverser son immense parc, allez jusqu'au bord du lac contempler la tour du noyer. On lui rattache une légende dont voici le récit en beaux vers dûs à M. F. Anthoinoz :

— Je voudrais, batelier, passer sur l'autre rive,
Fais vite, presse-toi car il faut que j'arrive
Demain avant le jour. Si tu veux m'écouter,
J'aurai, sois-en bien sûr, de quoi te contenter.
Prépare ton canot, surtout sois sans défiance,
Quel que soit ton effort, songe à la récompense.
— Homme rouge, répond le batelier craintif,
Le temps est orageux et tu vois mon esquif
Sans voile et trop petit pour affronter les lames,
Je n'en finirais pas avec mes faibles rames.
— Passe-moi, batelier, manquerais-tu de cœur ?
Une nuit sur le lac, dis-moi, te ferait peur ?
— Homme rouge, partons, compte sur mon courage...
Lentement le canot s'éloigne du rivage.
— Ami, dit le passeur, dis-moi donc, s'il te plaît,
Ce que tu portes là dans ce précieux coffret.
— Batelier, il renferme un immense trésor,
Il est plein de bijoux, de pierreries et d'or,
Mes bras en sont brisés tant cette charge est lourde.



CHARTREUSE DE RIPAILLE

Alors le batelier reprend d'une voix sourde :
« Nous sommes en plein lac et nul ne peut nous voir,
Homme rouge, à nous deux, voici ton dernier soir.
Et d'un geste brutal saisissant sa victime,
Il la précipita dans le fond de l'abîme.
Espérant que la nuit garderait son secret,
Le coupable revint seul avec le coffret.
Vivement il s'enfuit à la tour de Ripaille
Pour confier son trésor à l'antique muraille.
Le refuge est désert, il croit pouvoir dormir ;
Un cauchemar affreux vient soudain l'assaillir.
L'homme rouge apparaît, car c'est Satan lui-même,
La mort ne l'atteint pas. Dans un hideux blasphème,
« Par l'enfer, s'écrie-t-il, je viens pour me venger,
Entre ces murs épais, tu seras prisonnier.
T'attaquer au démon, homme simple et fragile !
Batelier, sois maudit pour ton meurtre inutile.

Tu voulais me noyer, je te ferai Noyer. »
 Et ses yeux à ces mots paraissaient flamboyer.
 Un arbre s'éleva dans cette tour du crime
 Dont un feuillage vert vint couronner la cime.
 Comme l'a dit Satan, cet arbre est un noyer
 Qui gardera toujours l'âme du batelier.
 Lorsque sonne minuit, en ce jour, tous les ans,
 Les fruits de ce noyer se changent en diamants
 Si beaux que chacun d'eux brille comme une flamme,
 Mais qui veut les cueillir y laissera son âme.



COIFFURE DE BELLEVAUX



RUINES DES ALLINGES (V^e SIÈCLE)

LES ALLINGES ET LE BAS-CHABLAIS



Bénitier (XV^e siècle)

Le château assis sur la colline et le bourg muré de ce nom étaient, au X^e siècle, le lieu le plus considérable de toute la région; les évêques de Genève y établirent un décanat rural qui comprenait cinquante-et-une églises paroissiales et cinq prieurés; le doyen tenait le premier rang dans les séances du clergé convoqué en synode.

Il est prouvé que les anciens rois de Bourgogne firent avec les seigneurs d'Allinges des échanges et que ceux-ci reçurent des possessions en récompense de

services importants. Un Guiffred d'Allinges fut grand maître des Templiers en 1285.

« La très noble, très illustre, très ancienne maison d'Allinges, dit Charles-Auguste de Sales, porte de gueules à la croix d'or. C'est une de celles qui entrent bien avant dans les vieux temps des rois de Bourgogne et peut-être encore plus haut. Un château qui est ensemble forteresse au milieu du pais de Chablais, lui a donné son nom. J'en ay veu titres authentiques » (1).

Néanmoins, le fort des Allinges appartenait avant l'an 1250 à la Maison de Savoie. Pierre II, comte de Savoie, remit en effet, en 1250, à Philippe son frère, élu de Lyon, son castrum de Allingio (2). Aussi voit-on la famille d'Allinges établie, avant la fin de la première moitié du XIII^e siècle, dans une maison forte de la paroisse de Sciez, appelée Coudrée, sur les bords enchanteurs du lac Léman. Peu de familles, même parmi les dynasties princières d'Europe, peuvent prouver une antiquité authentiquement établie sur titres, comparable à celle des d'Allinges. Appuyée sur des services rendus à la patrie de Savoie, sur des alliances illustres et sur une fortune territoriale très considérable (3), elle s'est perpétuée depuis le X^e siècle jusqu'à François-Joseph-Prosper-Gaëtan d'Allinges, marquis de Coudrée, mort le 26 février 1840 (4).

Mais aux XV^e et XVI^e siècles, elle eut, entre autres célébrités, celle d'hériter par mariages, des maisons nobles du voisinage qui s'éteignaient. Guillaume d'Allinges, seigneur de Coudrée, épousa en effet Françoise du Vernay, dame de la Rochette, qui testa le 20 février 1473, laissant à



TOUR DE MESINGE-ALLINGES

la famille d'Allinges, entre autres le château de la Rochette dont les ruines imposantes se voient à quelques pas de la colline des Allinges, dans le voisinage de Perrignier. Son fils, Jean d'Allinges, baron et seigneur de Coudrée, épousa, le 4 juin 1473, Guillemette de Montfort qui donna le jour à un autre Jean d'Allinges lequel devint héritier de Jean de Montfort, son grand-père, à charge de porter son nom et ses armes.

Or, ce dernier Jean d'Allinges, dit de Montfort, épousa à son tour Marie de Langin, dame de Gresyer, de la branche aînée des de Langin dont il prit le nom et hérita d'une grande partie des biens. Elle fit son testament dans ce sens, le 21 mars 1540. Mais bientôt son petit-fils Bernard, fils de François-Boniface d'Allinges, épousait, le 25 mars 1563, Françoise de Mionnax, dame du château de Beauregard, sur la rive du lac Léman où son frère et son cousin, les deux seuls mâles de la famille de Mionnax, se noyèrent ensemble devant Beauregard. Le château et fief de Beauregard passa ainsi aux d'Allinges (1).

De cette façon, la maison d'Allinges, au XVI^e siècle, pos-

(1) Pourpris historique, p. 529.

(2) Wursterberger, Peter der Zweite. Document 249.

(3) En 1742, le marquis de Coudrée possédait une contenance de plus de 2.500 journaux, soit plus de 800 hectares.

(4) De Foras, Armorial et Nobiliaire de Savoie.

(1) Armorial de Savoie, IV, p. 58.



CHAPELLE DES ALLINGES (X^e SIÈCLE)

sédait la plus grande fortune territoriale du pays. Ses terres, seigneuries et fiefs de Coudrée, de la Rochette, de Beauregard, Ballaison, Servettes et Langin... s'enchevêtraient du lac Léman à la montagne de Voirons et à la colline des Allinges, couvrant cette vaste plaine de leur puissance. Cette grande famille s'était précédemment alliée aux réformés par le mariage de Pierre d'Allinges, baron de Coudrée, avec Elisabeth Negroeli, fille de l'avoyer de Berne.

Les bourgeois et habitants du mandement et de la châtellenie d'Allinges jouissaient jadis de franchises, immunités et privilèges très étendus, comme tous les habitants des villes et bourgs murés de la région, tels que Thonon, Evian, Féterne, Hermance, Yvoire ⁽¹⁾. Mais Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, après avoir recouvré ses Etats envahis par les Bernois et les Genevois, porta un coup mortel à la féodalité,

⁽¹⁾ Voir ces franchises et leurs confirmations de 1349 à 1507. Mémoires de la Société savoissienne d'Histoire, t. XIV pp. 92-99 : t. XXIII pp. 262-289, 359.



RUINES DES ALLINGES

en supprimant les armées féodales, en ordonnant l'affranchissement des taillables et surtout en autorisant chaque paroisse à élire elle-même un conseil chargé de veiller aux intérêts communs. Tous les sujets pouvaient ainsi jouir des privilèges réservés aux bourgs francs. Cependant, pour remplacer les anciennes franchises d'Allinges, ce prince s'était empressé de détacher de Thonon, les dix paroisses composant la châtellenie proprement dite d'Allinges et de l'ériger en comté par lettre patente du 3 juin 1570, en octroyant aux habitants les privilèges réservés aux comtés. Allinges était donc devenu le chef-lieu de ce comté qui comprenait : Allinges, Anthy, Armoy, Cervens, Draillant, Le Lyaud, Margencel, Mesinge, Orcier, Perrignier et leurs hameaux, soit en tout 10 paroisses et 39 villages ⁽¹⁾.

Ce comté jouissait du droit de rendre justice, de pos-

⁽¹⁾ Voir : Les Bourgeois d'Allinges, par L.-E. Piccard.



CHAPELLE DES ALLINGES (X^e SIÈCLE)

séder un grand syndic et un conseil commun, d'octroyer les privilèges de la bourgeoisie, etc... Le duc Charles-Emmanuel I^{er} voulut confirmer aux habitants du Comté d'Allinges tous ces privilèges (2 mai 1582) et accorder dix écus par an, au roi du tir à l'arquebuse de ces diverses localités (1). Il les exempta même de toutes tailles pour dix ans (1590-1600).

On distingue deux châteaux dans les ruines actuelles : Le Château-vieux au levant, qui couronnait le sommet de la colline, fut construit par les Burgondes au VI^e siècle ; le Château-neuf bâti au couchant par Rodolphe II de Bourgogne au X^e siècle (913-937). Le premier, après avoir appartenu aux Maisons de Faucigny et de Genevois, tomba au pouvoir de la Maison de Savoie en 1355 ; tous deux furent démantelés par le duc Victor-Amédée en 1703.

(1) Il s'agit du tir au papegai et du concours aux prix francs, dont il a déjà été question dans notre récit.



NOMINATION PONTIFICALE D'UN

DOYEN DES ALLINGES (1534)

PAR LE PAPE PAUL III

Il reste des pans de murailles et des vestiges de chemin de ronde qui donnent encore une idée de l'importance de cette forteresse. La valeur stratégique de cette position apparaîtra mieux encore si du haut de ces ruines, presque 200 mètres au-dessus de la plaine chablaisienne, nous laissons promener notre regard sur l'immense et merveilleux panorama qui s'étend tout autour de nous.

Ce nom d'Allinges est donc célèbre dans nos annales; il résume à lui seul, pendant des



ORATOIRE DE LA CHAVANNE



CHATEAU DE TROCHES PRÈS DOUVAIN



SALON DU CHATEAU DE BEAUREGARD



CHATEAU DE COUDRÉE

siècles, l'histoire politique et religieuse de toute la contrée. Il rappelle les invasions, les luttes guerrières et aussi les luttes religieuses auxquelles mit fin l'apostolat de saint François de Sales (1594-1598).

La chapelle de l'Apôtre, remarquable par ses précieuses fresques du X^e siècle, se dresse fièrement au milieu des décombres. Elle faisait autrefois partie du château; une demi-tour forme le clocher actuel.

Cet incomparable belvédère présente une vue des plus étendues. Au sud s'élèvent les pentes boisées des montagnes chablaisiennes, Monts Forchat, Hermones, Billiat et, à l'est, les superbes Dents d'Oche (2225 m.) Au pied de la colline se dresse encore le châtaignier géant et légendaire de la Chavanne, qui devait servir de refuge à François de Sales un soir où le Saint était poursuivi par les loups. Au nord, c'est le splendide Léman encadré par la ligne sombre du Jura. Au-dessous de soi, c'est la belle plaine du Bas-Chablais



UNE PORTE A YVOIRE

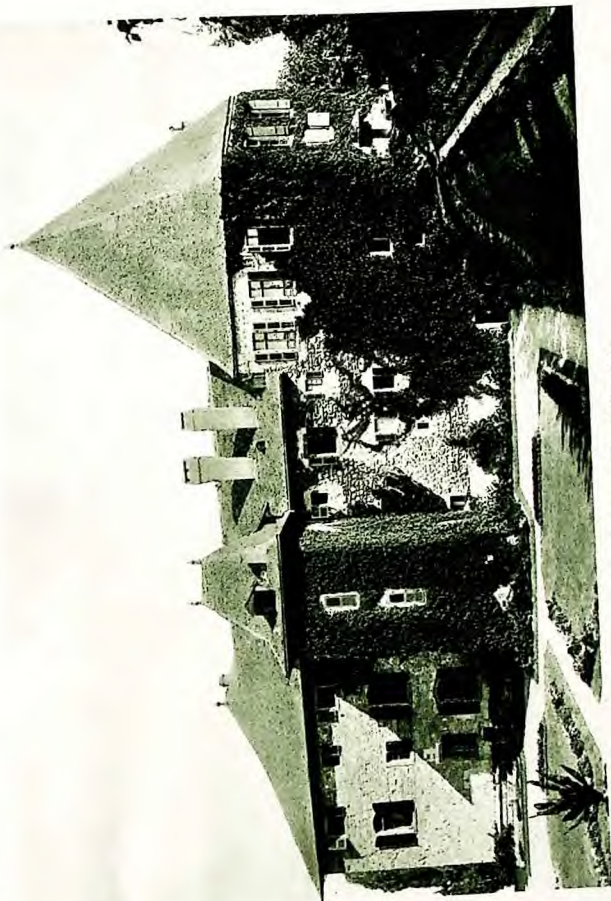


CHATEAU DE BUFFAVENT

parsemée de ses villages et de ses vieux castels. A gauche, voici *Langin* dont il ne reste guère qu'une tour où résida le vaillant François de Langin qui défendit, en 1461, le roi de Chypre contre le bâtard Jacques, usurpateur de ses Etats; voici *Douvaine*, connu des Romains, et son château de *Troches*, étape ordinaire où s'arrêtaient les princes de la Maison de Savoie; *Tougues*, station gallo-romaine, et son château de *Beauregard*; *Yvoire*, l'antique bourg féodal, merveilleuse-



CHATEAU DE THUYSET



CHATEAU DE BEAUREGARD

ment situé sur son promontoire, au bord de l'eau, qui a conservé une partie de ses remparts, ses vieilles portes de 1302 et le large donjon carré de son château-fort. Au fond d'une baie, apparaît le château de *Coudrée*, datant du XII^e siècle, ancienne résidence des puissants seigneurs d'Allinges, puis des marquis Alféri de Sostegno, actuellement propriété de la famille Bartholoni à qui nous devons sa restauration (1911-14) ⁽¹⁾. Plus haut émergent le manoir de *Buffavent*, flanqué de



PORCHE DE L'ABBAYE DU LIEU

ses quatre tours; *Avully*, castel élégant à poivrières et machicoulis, dont le seigneur, paradant à la tête de trois cents amazones, escortait, en 1523, Béatrix de Portugal; le château de *La Rochette* qui dresse dans le feuillage ses murailles et ses tours ruinées, et enfin *Chignan*, *Maugny* et *Thuyset*, délicieuses gentilhommières restaurées et habitées encore par les

(1) Coudrée est célèbre également par ses allées de buis six à sept fois centenaires, uniques en Europe.



VIEUX MOULIN A BRAS (ABBAYE DU LIEU)



LE CHATEAU DE CHIGNAN
(près Thonon)

descendants de nobles familles savoyardes.

Au milieu de ces demeures nobles ou guerrières, se cache aussi l'église de l'*Abbaye du Lieu*, fondée vers 1150 et occupée par l'Ordre de Cîteaux ; le monastère fut détruit par les Bernois en 1536, et l'église sert aujourd'hui de ferme. Cet édifice, un des plus remarquables de la région, a malheureusement été mutilé au siècle dernier ; la voûte a disparu mais ses nervures et ses belles colonnettes laissent juger de l'élégance et de la légèreté de la nef. Il serait peut-être possible, par une révision sérieuse et quelques travaux sommaires, de restaurer ce monument, de mettre en valeur la belle rosace de sa façade ainsi que son porche ogival aux colonnettes sveltes surmontées de légers chapiteaux ornements de feuillages ; le tympan aux trois figurines est assez bien conservé et donne une haute idée de la valeur de cet édifice. Il est à souhaiter que son propriétaire actuel, ou quelque mécène, prenne au plus vite les mesures nécessaires pour le restaurer et le restituer à son état primitif.



ÉGLISE D'ARMOY



EVIAN (D'APRÈS UNE ANCIENNE GRAVURE)

ÉVIAN

Evian, l'ancien chef-lieu du Pays de Gavot, située sur la route romaine reliant l'Alpe Pennine à Genève, fut certainement connue des Romains qui recherchaient, comme on le sait, avec un soin jaloux, les stations thermales dans toute l'étendue de leur vaste empire.



Son nom, Evian (du celtique *eva*, eau), nous dit assez que son origine se perd dans la nuit des temps ; les Romains le traduisirent par *Aquianum*. Selon le chroniqueur Prévost, châtelain d'Evian, cette ville s'agrandit sous Valentinien qui y établit un gouverneur pour rendre

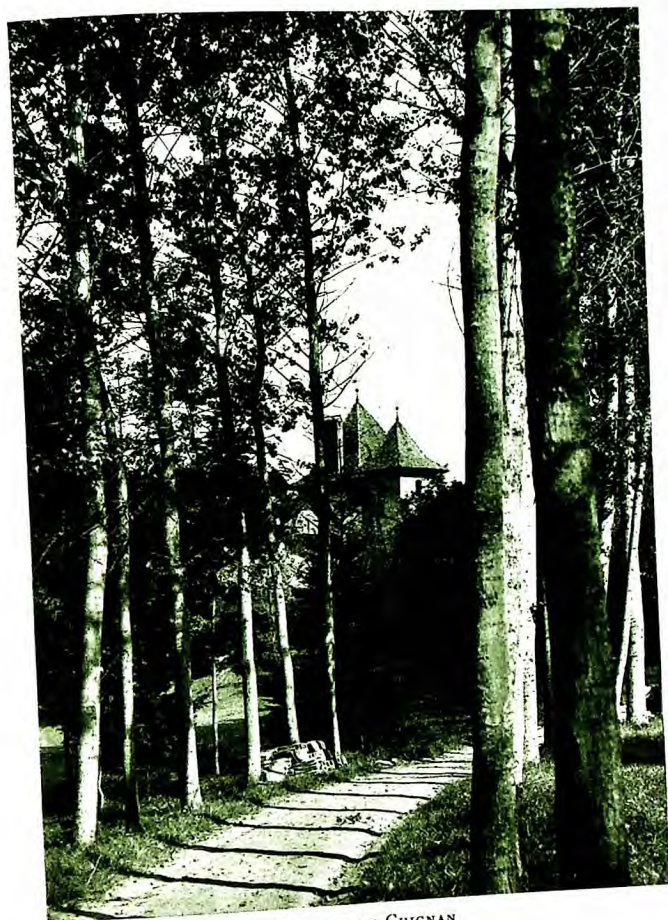
la justice. Pierre-le-Petit-Charlemagne éleva ou releva ses fortifications, en y construisant, selon le même auteur, en 1237 « une forteresse et château à quatre grandes et bonnes tours ». Mais les guerres qui désolèrent le pays à diverses époques, surtout les luttes sans cesse renaissantes des Comtes de Savoie contre les Dauphins de Viennois et les Comtes de Genevois, nécessitèrent d'importants travaux de défense exécutés par les comtes Amédée V et Amédée VI.

Un faubourg du nom de la Thouvrière, formant paroisse, se détachait de la ville dont il était séparé par portes et murs; de là des rivalités qui ont survécu à la féodalité et au moyen âge.

Le comte Pierre donna à Evian son code municipal en 1265, en la déclarant franche et libre. La ville obtint alors le droit de navage, soit de transporter seule les marchandises par le lac. Le comte Philippe (1279), Amédée V (1298), Edouard (1324), Bonne de Bourbon (1392), les Valaisans (1540), etc., récompensèrent tour à tour la fidélité des Evian-nais en confirmant ou en augmentant leurs antiques franchises ou privilèges.

En 1536, lors de l'occupation du Bas-Chablais par les Bernois, les habitants du Pays de Gavot appelèrent les Valaisans. Ceux-ci firent d'Evian le chef-lieu des trois districts qu'ils y établirent. Le pays fut rendu au duc Emmanuel-Philibert en 1569, par la voie des traités. Mais le juge mage de Thonon, par les dispositions souveraines, dut, dans la suite, tenir ses audiences deux fois par semaine dans la seconde capitale du Chablais et prêter serment, entre les mains des syndics, de respecter les franchises.

Bientôt s'ouvrit l'époque des grands désastres. Sancy entre en Chablais et s'empare de Thonon. La ville d'Evian est investie par terre et par eau, le dimanche 16 février 1591. Sept compagnies d'infanterie la défendaient, y comprise celle



CHATEAU DE CHIGNAN

Leitwörterbuch

V. Amides

Virginia

V. Montenegro

Meynier

Ed. L. Has
C. L. L. L.

1. ¹ ² ³ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹ ¹⁰ ¹¹ ¹² ¹³ ¹⁴ ¹⁵ ¹⁶ ¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ ²⁰ ²¹ ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵ ³⁶ ³⁷ ³⁸ ³⁹ ⁴⁰ ⁴¹ ⁴² ⁴³ ⁴⁴ ⁴⁵ ⁴⁶ ⁴⁷ ⁴⁸ ⁴⁹ ⁵⁰ ⁵¹ ⁵² ⁵³ ⁵⁴ ⁵⁵ ⁵⁶ ⁵⁷ ⁵⁸ ⁵⁹ ⁶⁰ ⁶¹ ⁶² ⁶³ ⁶⁴ ⁶⁵ ⁶⁶ ⁶⁷ ⁶⁸ ⁶⁹ ⁷⁰ ⁷¹ ⁷² ⁷³ ⁷⁴ ⁷⁵ ⁷⁶ ⁷⁷ ⁷⁸ ⁷⁹ ⁸⁰ ⁸¹ ⁸² ⁸³ ⁸⁴ ⁸⁵ ⁸⁶ ⁸⁷ ⁸⁸ ⁸⁹ ⁹⁰ ⁹¹ ⁹² ⁹³ ⁹⁴ ⁹⁵ ⁹⁶ ⁹⁷ ⁹⁸ ⁹⁹ ¹⁰⁰ ¹⁰¹ ¹⁰² ¹⁰³ ¹⁰⁴ ¹⁰⁵ ¹⁰⁶ ¹⁰⁷ ¹⁰⁸ ¹⁰⁹ ¹¹⁰ ¹¹¹ ¹¹² ¹¹³ ¹¹⁴ ¹¹⁵ ¹¹⁶ ¹¹⁷ ¹¹⁸ ¹¹⁹ ¹²⁰ ¹²¹ ¹²² ¹²³ ¹²⁴ ¹²⁵ ¹²⁶ ¹²⁷ ¹²⁸ ¹²⁹ ¹³⁰ ¹³¹ ¹³² ¹³³ ¹³⁴ ¹³⁵ ¹³⁶ ¹³⁷ ¹³⁸ ¹³⁹ ¹⁴⁰ ¹⁴¹ ¹⁴² ¹⁴³ ¹⁴⁴ ¹⁴⁵ ¹⁴⁶ ¹⁴⁷ ¹⁴⁸ ¹⁴⁹ ¹⁵⁰ ¹⁵¹ ¹⁵² ¹⁵³ ¹⁵⁴ ¹⁵⁵ ¹⁵⁶ ¹⁵⁷ ¹⁵⁸ ¹⁵⁹ ¹⁶⁰ ¹⁶¹ ¹⁶² ¹⁶³ ¹⁶⁴ ¹⁶⁵ ¹⁶⁶ ¹⁶⁷ ¹⁶⁸ ¹⁶⁹ ¹⁷⁰ ¹⁷¹ ¹⁷² ¹⁷³ ¹⁷⁴ ¹⁷⁵ ¹⁷⁶ ¹⁷⁷ ¹⁷⁸ ¹⁷⁹ ¹⁸⁰ ¹⁸¹ ¹⁸² ¹⁸³ ¹⁸⁴ ¹⁸⁵ ¹⁸⁶ ¹⁸⁷ ¹⁸⁸ ¹⁸⁹ ¹⁹⁰ ¹⁹¹ ¹⁹² ¹⁹³ ¹⁹⁴ ¹⁹⁵ ¹⁹⁶ ¹⁹⁷ ¹⁹⁸ ¹⁹⁹ ²⁰⁰ ²⁰¹ ²⁰² ²⁰³ ²⁰⁴ ²⁰⁵ ²⁰⁶ ²⁰⁷ ²⁰⁸ ²⁰⁹ ²¹⁰ ²¹¹ ²¹² ²¹³ ²¹⁴ ²¹⁵ ²¹⁶ ²¹⁷ ²¹⁸ ²¹⁹ ²²⁰ ²²¹ ²²² ²²³ ²²⁴ ²²⁵ ²²⁶ ²²⁷ ²²⁸ ²²⁹ ²³⁰ ²³¹ ²³² ²³³ ²³⁴ ²³⁵ ²³⁶ ²³⁷ ²³⁸ ²³⁹ ²⁴⁰ ²⁴¹ ²⁴² ²⁴³ ²⁴⁴ ²⁴⁵ ²⁴⁶ ²⁴⁷ ²⁴⁸ ²⁴⁹ ²⁵⁰ ²⁵¹ ²⁵² ²⁵³ ²⁵⁴ ²⁵⁵ ²⁵⁶ ²⁵⁷ ²⁵⁸ ²⁵⁹ ²⁶⁰ ²⁶¹ ²⁶² ²⁶³ ²⁶⁴ ²⁶⁵ ²⁶⁶ ²⁶⁷ ²⁶⁸ ²⁶⁹ ²⁷⁰ ²⁷¹ ²⁷² ²⁷³ ²⁷⁴ ²⁷⁵ ²⁷⁶ ²⁷⁷ ²⁷⁸ ²⁷⁹ ²⁸⁰ ²⁸¹ ²⁸² ²⁸³ ²⁸⁴ ²⁸⁵ ²⁸⁶ ²⁸⁷ ²⁸⁸ ²⁸⁹ ²⁹⁰ ²⁹¹ ²⁹² ²⁹³ ²⁹⁴ ²⁹⁵ ²⁹⁶ ²⁹⁷ ²⁹⁸ ²⁹⁹ ³⁰⁰ ³⁰¹ ³⁰² ³⁰³ ³⁰⁴ ³⁰⁵ ³⁰⁶ ³⁰⁷ ³⁰⁸ ³⁰⁹ ³¹⁰ ³¹¹ ³¹² ³¹³ ³¹⁴ ³¹⁵ ³¹⁶ ³¹⁷ ³¹⁸ ³¹⁹ ³²⁰ ³²¹ ³²² ³²³ ³²⁴ ³²⁵ ³²⁶ ³²⁷ ³²⁸ ³²⁹ ³³⁰ ³³¹ ³³² ³³³ ³³⁴ ³³⁵ ³³⁶ ³³⁷ ³³⁸ ³³⁹ ³⁴⁰ ³⁴¹ ³⁴² ³⁴³ ³⁴⁴ ³⁴⁵ ³⁴⁶ ³⁴⁷ ³⁴⁸ ³⁴⁹ ³⁵⁰ ³⁵¹ ³⁵² ³⁵³ ³⁵⁴ ³⁵⁵ ³⁵⁶ ³⁵⁷ ³⁵⁸ ³⁵⁹ ³⁶⁰ ³⁶¹ ³⁶² ³⁶³ ³⁶⁴ ³⁶⁵ ³⁶⁶ ³⁶⁷ ³⁶⁸ ³⁶⁹ ³⁷⁰ ³⁷¹ ³⁷² ³⁷³ ³⁷⁴ ³⁷⁵ ³⁷⁶ ³⁷⁷ ³⁷⁸ ³⁷⁹ ³⁸⁰ ³⁸¹ ³⁸² ³⁸³ ³⁸⁴ ³⁸⁵ ³⁸⁶ ³⁸⁷ ³⁸⁸ ³⁸⁹ ³⁹⁰ ³⁹¹ ³⁹² ³⁹³ ³⁹⁴ ³⁹⁵ ³⁹⁶ ³⁹⁷ ³⁹⁸ ³⁹⁹ ⁴⁰⁰ ⁴⁰¹ ⁴⁰² ⁴⁰³ ⁴⁰⁴ ⁴⁰⁵ ⁴⁰⁶ ⁴⁰⁷ ⁴⁰⁸ ⁴⁰⁹ ⁴¹⁰ ⁴¹¹ ⁴¹² ⁴¹³ ⁴¹⁴ ⁴¹⁵ ⁴¹⁶ ⁴¹⁷ ⁴¹⁸ ⁴¹⁹ ⁴²⁰ ⁴²¹ ⁴²² ⁴²³ ⁴²⁴ ⁴²⁵ ⁴²⁶ ⁴²⁷ ⁴²⁸ ⁴²⁹ ⁴³⁰ ⁴³¹ ⁴³² ⁴³³ ⁴³⁴ ⁴³⁵ ⁴³⁶ ⁴³⁷ ⁴³⁸ ⁴³⁹ ⁴⁴⁰ ⁴⁴¹ ⁴⁴² ⁴⁴³ ⁴⁴⁴ ⁴⁴⁵ ⁴⁴⁶ ⁴⁴⁷ ⁴⁴⁸ ⁴⁴⁹ ⁴⁵⁰ ⁴⁵¹ ⁴⁵² ⁴⁵³ ⁴⁵⁴ ⁴⁵⁵ ⁴⁵⁶ ⁴⁵⁷ ⁴⁵⁸ ⁴⁵⁹ ⁴⁶⁰ ⁴⁶¹ ⁴⁶² ⁴⁶³ ⁴⁶⁴ ⁴⁶⁵ ⁴⁶⁶

St. Louis, Mo. 1892

C. B. Amos



TITRE DE PENSION ACCORDÉ PAR LE DUC DE SAVOIE VICTOR AMÉDÉE 1^{er} (1632)
A N^e VESPASIE DE GRIBALDI



JOSEPH, MARQUIS DE SALES,
COMTE DE CHATEAUVIEUX, BARON DE DUIN,
& de Convette, Seigneur de la Tuille, Deré, Trefun, Boify,
Groify, Richemont, Villaroget, Cernier, les Aillies, Confeigneur
de la Côte d'Evire, & autres Places, premier Ecuyer
de S.A.R. Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Conseiller
d'Etat, Grand Voyer, & Commandant generalement
dans les Etats de Sadite A.R. deçà les Monts.



A conjointement prestons ayant engagé S.A.R. à chercher les moyens les plus efficaces pour la défense et la sûreté de ses Etats, Elle aurait ordonné à même titre la Levée d'un Régiment dans chaque Province de deçà les Monts, en conformité de son Edit, & Nous aurions donc pouvoir de nommer les Officiers que Nous jugerions capables de servir en cette occasion : Et comme Nous avons reconnu le zèle & l'application que le

Sieur Henry de Bréberville — a toujours fait paraître pour le Service de
Sadtte A.R. Nous l'avons nommé et créé, ainsi que Nous le nommons et créons pour
a adjudant d'une Compagnie de la nouvelle levée du Regiment de (Nalaz)
avec tous les Honneurs, Payes, Pain et Prémédinations que Sadtte A.R. accorde aux Offi-
ciers de ses Troupes, d'Ordonnance : MANDONS A CES FINS au Co-
trôleur de l'Office établi à brun d'Afficher ledit S' de Bréberville
dans la Rôlle des Affrémens des Officiers, et de le serrer dans les Livrautes, le tout à la
forme de l'Edit de Sadtte A.R. et à tous ses Sujets de le reconnoitre en cette qualité,
luy enjoignant de travailler incessamment à la levée de sa Compagnie dans

de luy prêter secours,
 & aux Officiers Locaux, Châtelains & Syndics d
 & assistance, à peine de l'indignation de S.A.R. & d'être responsables du retardement de
 son Service, qui l'exige ainsi. Donné à Chambéry ce 29^e octobre 1707.



Edward

BREVET D'OFFICIER AU RÉGIMENT DU CHABLAIS (1703)



EVIAN — ANC. HÔTEL DE VILLE

du bourg même commandée par le seigneur de Bonnevaux.

Le siège fut poussé avec vigueur pendant cinq jours au bout desquels de Guitry et de Sancy sommèrent les Evianais de se rendre au roi de France, sous peine d'être passés au fil de l'épée. Le 19 mars, vers 2 heures de l'après-midi, les assiégeants s'emparèrent du faubourg de la Thouvrière puis de la ville où ils rencontrèrent peu de résistance, car, à ce moment, la garnison se réfugiait au château avec les principaux bourgeois.

On se battit, on se défendit avec ardeur les cinq jours suivants quoique, dit Prévost, « la place ne fut aucunement tenable ».

Tandis que s'opèrent ces prodiges de valeur, les canons sont braqués contre la forteresse, prêts à vomir la destruction au premier signal.

A cette vue, le vieux militaire rend la place et sort, les larmes aux yeux, de ces pans de murs qu'il n'a pu défendre.

« Tous les soldats, avait-il été stipulé, seront conduits

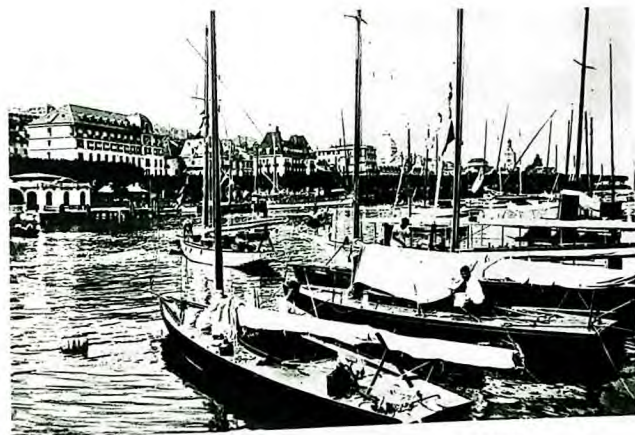
avec armes et bagages au fort des Allinges où flotte encore l'étendard de la Savoie; toutefois, tout bourgeois, militaire ou non, demeurera à la merci du vainqueur. »

Mais déjà les ennemis entraient secrètement dans le château, réclamant deux mille écus d'or pour la rançon des bourgeois. On délégua le seigneur de Bonnevaux afin de négocier un emprunt en Valais, tandis que vingt-deux otages se voyaient transportés à Genève, au logis de la Couronne où ils demeurèrent près d'un mois.

La rançon payée, ils revinrent contempler leurs foyers et leurs maisons ruinées et ensanglantées.

Durant six semaines encore, les troupes ennemies achevèrent le pillage de la ville et l'incendièrent.

« La désolation était telle, dit Prévost, que sans l'aide et le secours divins tout serait mort de misère. »



EVIAN — LE PORT ET BATEAUX DE PLAISANCE

Evian renfermait, avant la révolution, un couvent de religieuses de Sainte-Claire, chassées d'Orbe par la Réforme, un autre de Visitandines, transféré à Thonon en 1627, et un monastère des Frères mineurs de l'Observance, fondé en 1615. Le premier s'est relevé à l'entrée de la ville.

L'antique bourg d'Evian, bâti en amphithéâtre au-dessus du lac, offre un aspect curieux contrastant avec les villas modernes qui l'entourent, avec les somptueux palaces, les quais, les squares, le Casino où se pressent maintenant la clientèle la plus choisie et les célébrités des cinq parties du monde.

L'ancien hôtel de ville (rue Nationale), monument du XV^e siècle, est remarquable par ses croisées à meneaux, sa tour et son horloge. Il faut visiter l'église ogivale du XIII^e siècle, transformée et agrandie récemment. On retrouve parfois çà et là de vieilles murailles et de vieilles tours, mais la vogue sans cesse grandissante de la station a submergé, par ses constructions modernes, bien des vestiges du passé.

Les eaux d'Evian ont été appréciées de toute antiquité.



CHEMINÉE DE L'ANCIENNE MAISON FORTE
« LE MIROIR » (PRÈS D'AMPHION)

En 1622, Prévost, dans sa « chronique d'Evian », parlait de « ces fort bonnes eaux, de ces douces, belles et amplies fontaines d'Evian sortant et ruisselant de tous les endroits, au grand contentement et soulagement de tous. » L'air d'Evian, pur, bienfaisant, ajoute à la valeur de ses eaux et au charme d'un site incomparable.



MARIN — CHAPELLE SAINT-ETIENNE (XIII^e SIÈCLE)

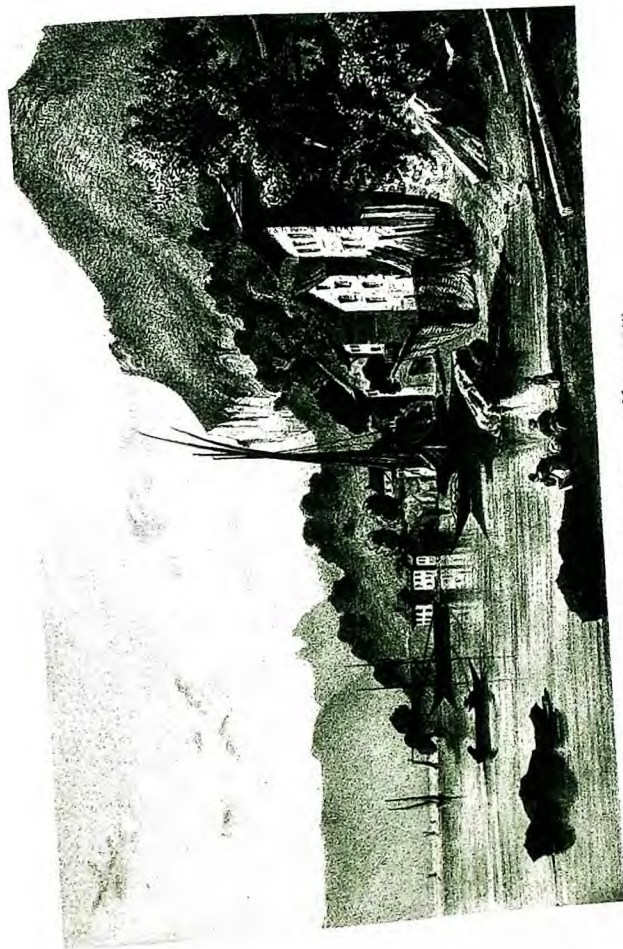


CHATEAU DE LARRINGES

L'origine d'*Amphion* — petite station délicieusement blottie au fond d'une anse — remonte, dit-on, à l'époque des Romains. Ceux-ci auraient fondé non loin du village actuel, près de la Dranse, une ville du nom d'« Accion » qui serait devenu « Ancion » au début du moyen âge, « Anfion » au XVI^e siècle et enfin l'« Amphion » moderne. « Accion » ou « Ancion » eut sans doute une certaine importance autrefois car, au IV^e siècle, il donna son nom au lac Léman.

Les eaux d'Amphion, connues de l'antiquité, opérèrent, d'après la chronique, des cures merveilleuses au XVII^e siècle. Plusieurs souverains de la Maison de Savoie leur demandèrent la santé et le Second Empire vit leur triomphe.

Les eaux et la beauté du pays attirèrent une foule de célébrités qui venaient régulièrement y passer la belle saison : le prince Constantin, le comte Walewski, etc... Bien qu'étant celui du divin musicien de Thèbes, Amphion n'a donc emprunté son nom ni à la Grèce antique ni à la mythologie. Cependant il ne déplairait pas à l'imagination de supposer que l'une des neuf muses ait pu, sans



VILLAGE ET ROCHERS DE MEILLERIE
(d'après une ancienne estampe)



EGLISE DE MEILLERIE

regret de l'Hélicon, s'arrêter sur ces bords enchanteurs.

N'est-ce pas là le séjour d'élection et d'inspiration de la comtesse de Noailles :

- « Un vert fanal au port tremble dans l'eau tranquille ;
- « Tout à la calme paix des astres arrêtés ;
- « Il semble qu'on soit loin des champs et des villes ;
- « L'air est ample et profond dans l'immobilité ;
- « Et l'on croit voir jaillir de sensibles idylles
- « De toute la douceur de cette nuit d'été ! »

(Les Vivants et les Morts — Rives romanesques).

Au-dessus d'Amphion, au bord du plateau, apparaît le *château de Larringes* qui date probablement du X^e siècle. On y remarque encore le plafond à compartiments de l'escalier de la tour, des armoiries dans l'ancienne salle des gardes, la porte romane de la cour, des croisées du XIV^e siècle...

De ce belvédère, la vue est magnifique : d'un côté le lac avec la plaine qu'il arrose, de l'autre la chaîne des grandes



MEILLERIE — LES GRANDES BARQUES



MEILLERIE — PORT DES PÊCHEURS

Alpes s'élevant en amphithéâtre jusqu'au Mont-Blanc qui paraît dans une échancrure des montagnes de la vallée de la Dranse (1).

Voici le *château de Blonay*, au bord du lac, à Lugrin-Tourronde, castel féodal possédé par la lignée des barons de Blonay jusqu'à la Révolution. Réparé d'abord en 1884, il vient d'être entièrement restauré par la propriétaire actuelle, S. A. R. la duchesse de Vendôme.

Plus loin, *Meillerie* possède encore une église du XIII^e siècle; elle dépendait du Grand Saint-Bernard. Aujourd'hui pittoresque bourg de pêcheurs, célèbre par ses carrières, Meillerie est le port d'attache des grandes barques aux voiles latines qui jettent une note si gracieuse sur l'azur du lac.

Voici quels souvenirs Jean-Jacques Rousseau nous en a laissés :

« Après mon exil, je revins à Meillerie... »

« Le terrain où nous étions étalait les charmes d'un séjour
« riant et champêtre; quelques ruisseaux filtraient à travers les
« rochers et roulaient sur la verdure en filets de cristal; quelques
« arbres fruitiers sauvages penchaient leurs têtes sur les nôtres;
« la terre humide et fraîche était couverte d'herbes et de fleurs...
« Il semblait que ce lieu dût être l'asile de deux amants échappés
« seuls au bouleversement de la nature. »

(*La Nouvelle Héloïse.*)

Non loin, le hameau de Brêt a remplacé l'antique bourg de Tauretunum anéanti, croit-on, par un formidable éboulement en l'an 563.

(1) L.-E. Picard. *Le Château de Larringes.*



« Un voilier las, avec ses
deux ailes dressées »
« Rêve comme un clocher
d'église délaissée. »

CHATEAU DE NOAILLES.
Les Vivants et les Morts.



VALLÉE DE MORZINE

LE HAUT-CHABLAIS



Le Haut-Chablais comprend trois vallées principales arrosées chacune par une rivière dont la réunion à Bioge forme la Dranse chablaisienne qui vient se jeter dans le Léman près de Thonon.

C'est par ces voies naturelles que pénétra l'homme et que se firent de tous temps les échanges indispensables à la vie.

Cette région, moins accessible, plus sauvage que le reste du pays, a naturellement une histoire moins mouvementée que celle du Bas-Chablais; cependant, certains des bourgs

Nos Petrus Allet Kalhuus

TÊTE DE PARCHEMIN DE 1564 — RÉVOCATION D'UNE
SENTENCE CONCERNANT LES FRANCHISES D'ABONDANCE

aux larges chalets qui s'égrènent au fond des vallons, nous ont laissé des souvenirs intéressants du passé.

Abondance, délicieuse station alpestre, a le bonheur de posséder les restes remarquables d'une Abbaye dont la fondation remonterait — d'après la tradition — à Saint Colomban, moine irlandais, qui vivait au VI^e siècle. Les chanoines de St-Maurice, en Valais, fondèrent un nouveau monastère en 1108 érigé plus tard en Abbaye. L'abbé, crossé et mitré, avait juridiction sur vingt-deux prieurés ou abbayes.



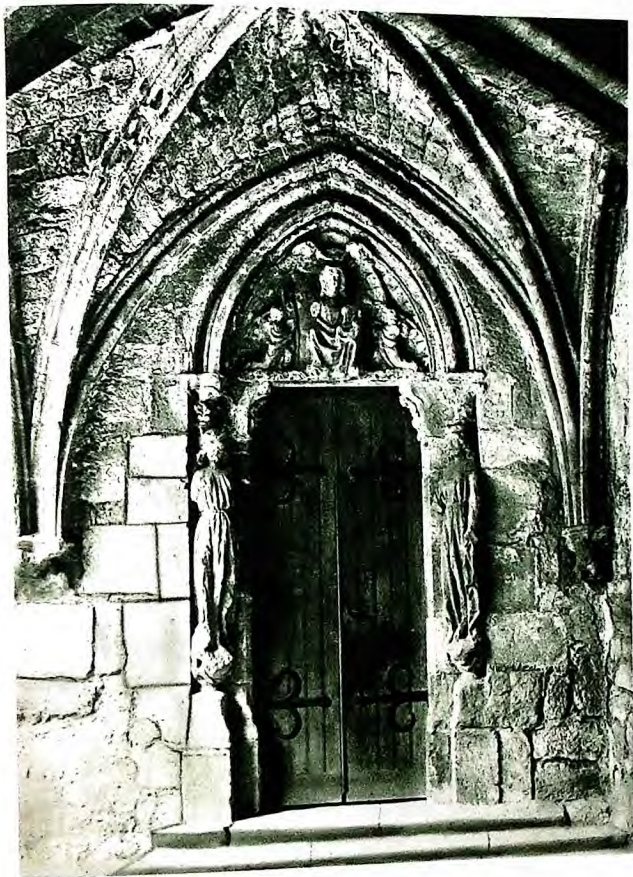
HAMEAU DU HAUT-CHABLAIS



EGLISE D'ABONDANCE

un nom de dieu ainsi soit

ACTE D'ÉCHANGE ENTRE L'ABBAYE D'ABONDANCE
ET NOBLE JEAN DE BLONAY (1595)



ABONDANCE — PORTE LATÉRALE DE L'ÉGLISE

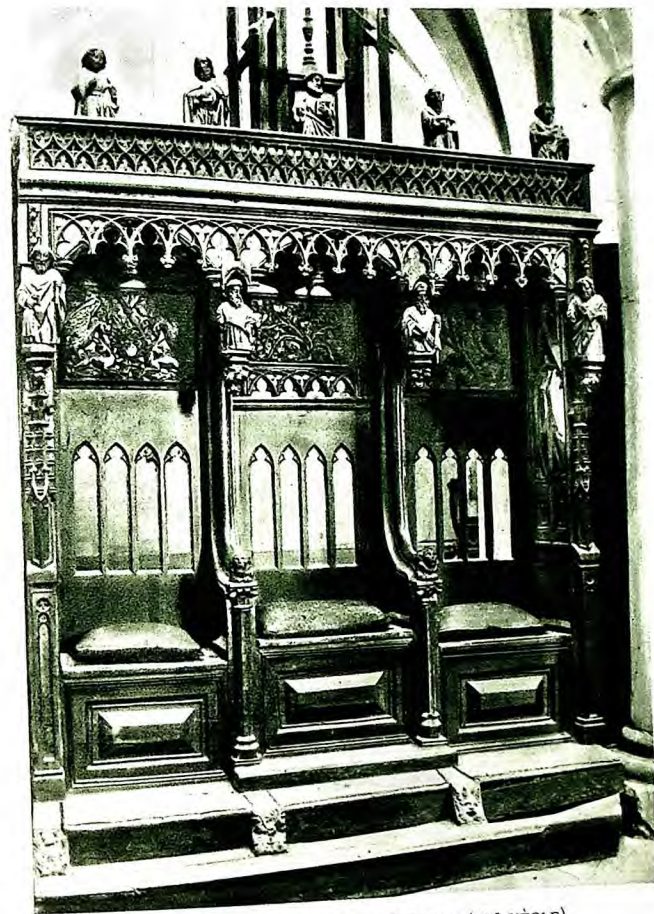


CIMETIÈRE DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Abondance était une sorte de république possédant son caractère et sa juridiction; son tribunal, formé de chefs de famille, jugeait suivant les coutumes et usages du pays et siégeait au lieu-dit « Sous-le-Pas ».

Des querelles éclatèrent entre les paysans et les religieux tombés dans le relâchement. Saint François de Sales obtint de les remplacer par les Feuillants (1607) qui, à leur tour, se virent supprimés en 1762 par Charles-Emmanuel. L'Abbaye fut réunie à l'Université chablaisienne de Thonon. Dès lors, Abondance connut la paix religieuse jusqu'à la Révolution. Le monastère vendu à divers particuliers, perdit en partie le grand intérêt archéologique et artistique qu'il présentait.

L'église reconstruite en 1314 et agrandie en 1604, plusieurs fois incendiée et restaurée, est considérée comme l'un des plus importants édifices archéologiques de la Savoie. Elle fut classée comme monument historique dès 1864. Elle



ABBAYE D'ABONDANCE — BANC ABBATIAL (XV^e SIÈCLE)

contient une vierge du XII^e siècle, une autre vierge à l'enfant du XV^e siècle, dans la manière des primitifs et, de la même époque, l'ancien banc abbatial en bois, la plus belle pièce de ce sanctuaire. Le cloître, du XIV^e siècle, est décoré de 20 fresques remarquables par la simplicité du dessin, la sincérité de l'artiste et la fraîcheur du coloris; ces peintures décrivent des scènes de l'ancien et du nouveau testament, la Nativité, Marie aux noces de Cana... Elles sont attribuées à l'abbé Jean-Louis, de la Maison de Savoie (fin du XV^e siècle).

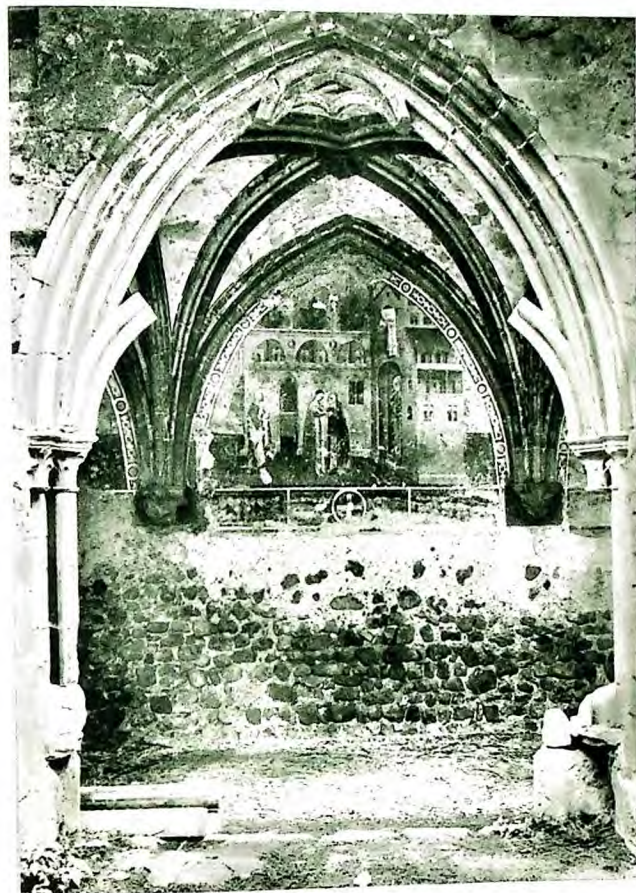
Des sculptures de la même époque : rosaces, statues de la vierge, culs de lampes, chapiteaux, complètent cet ensemble pour en faire un monument remarquable auquel semblent avoir participé les meilleurs artistes. La sacristie contient un trésor précieux : calice du XV^e siècle, ciboire et croix processionnelle du XVII^e siècle, reliquaires du XVIII^e siècle, richement ouvrés.

En remontant la grande vallée chablaisienne où coule la Dranse de Morzine, on arrive au-dessous du village de La Vernaz, en un lieu où le val resserré ne laisse qu'un étroit passage⁽¹⁾. C'est là,



EGLISE DE MONTRIOND

(1) Près des gorges du Pont du Diable.



ABBAYE D'ABONDANCE
Voûte et fresque



VAILLY — FOUR,
FONTAINE, ORATOIRE

comme il a été dit, qu'en 1536, les Savoyards du Haut-Chablais opposèrent une résistance héroïque aux troupes réformées des Bernois qui venaient de conquérir le Bas-Chablais. Les montagnards de la vallée, groupés sous la bannière de l'abbaye d'Aulph, leur étend-

dard, engagèrent la lutte et firent rouler des rochers sur les assaillants — exploit renouvelé et immortalisé beaucoup plus tard par les chasseurs de Sidi-Brahim —. Ils refoulèrent les Bernois, sauvant ainsi leur foi et leur indépendance.

L'Abbaye de Saint-Jean d'Aulph⁽¹⁾ fut fondée entre 1094 et 1103, par des religieux venus de l'abbaye de Solesmes en Bourgogne et à qui le comte de Savoie, Humbert II, du consentement des seigneurs d'Allinges et de Ravorée, céda une terre franche d'une lieue de long. Le monastère s'élève et est affilié à l'ordre de Cîteaux. A Guy succède comme abbé, celui qui fut saint Guérin; il dirige saintement la communauté durant cinquante ans, devient évêque de Sion et meurt dans son abbaye de Saint-Jean en 1150. Ses reliques conservées à l'église du bourg, dans une riche châsse, sont depuis sept siècles le but d'un constant pèlerinage.

Saint Bernard visita l'abbaye à plusieurs reprises, et le bienheureux Humbert III, comte de Savoie, y vint maintes fois se mêler aux religieux.

⁽¹⁾ Aulph vient de Aulps, Alpes.



LE BIOT

La somptueuse basilique dont il existe de magnifiques restes, est un remarquable monument de la période de transition du XII^e siècle; du plus pur style cistercien, chaque travée présente en effet une belle arcade ogivale surmontée de deux baies accouplées ogivales et d'une fenêtre plein cintre.

Cette doyenne des basiliques de Savoie, ce joyau majestueux d'architecture qui traversa la Révolution sans trop en souffrir, devait, par un vandalisme incroyable, être ruinée en 1823. Il en reste la façade, son portail avec sa belle rosace, une partie de la nef ainsi qu'un lambeau du transept et du chœur.

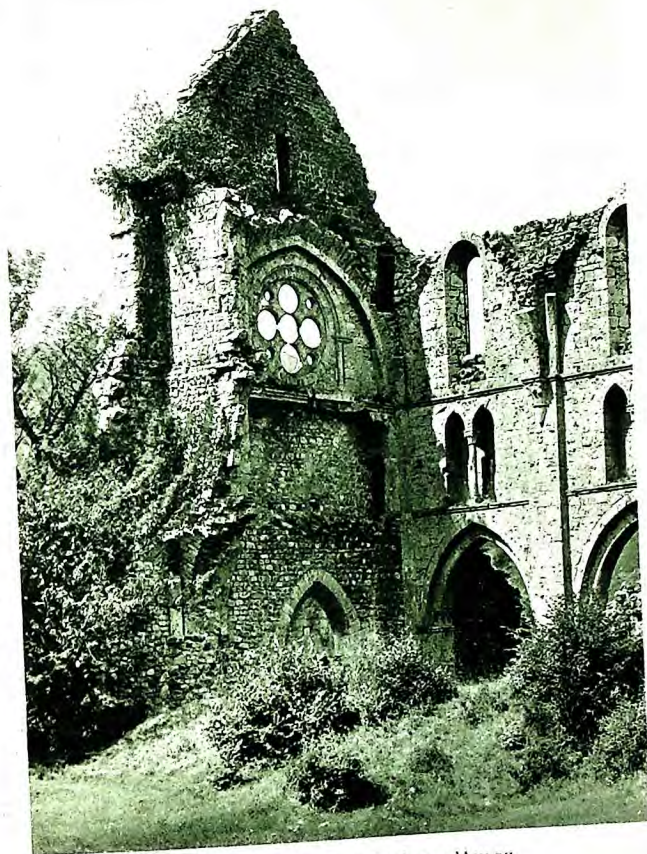
Morzine, station d'été et d'hiver en plein développement, conserve dans son église à la curieuse façade, quatorze stalles de bois du XVI^e siècle, intéressantes par leurs figures,



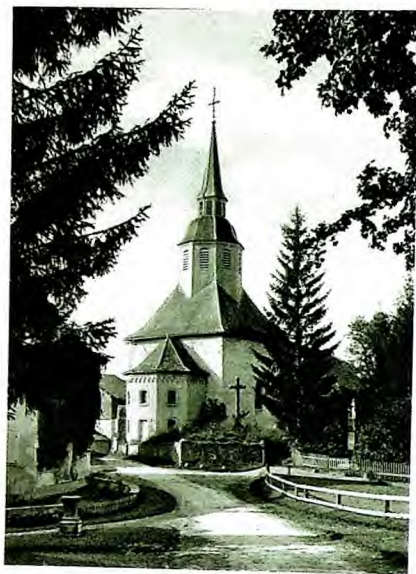
CHAPELLE ST-BRUNO A VALLON

peut-être un peu frustement sculptées mais artistement drapées.

Sur le chemin de montagne du col de Coux, la légende veut qu'un sanglant combat ait été livré autrefois au Charny (charnier).



RUINES DE L'ABBAIE DE ST-JEAN-D'AULPH



ÉGLISE D'HABÈRE-POCHE

même époque⁽¹⁾. Ce prieuré, pris par les Bernois en 1536, fut rendu au duc de Savoie en 1564.

Belleveaux est la patrie de Mgr Rey, évêque d'Annecy en 1832, qui fit ériger

⁽¹⁾ Les Chartreux apportèrent à Vallon l'industrie du fer.



La troisième vallée des Dranses, celle du Brevon ou de Belleveaux, est une des plus jolies de toute la contrée. Bois et pâturages y alternent agréablement et le sol est assez fertile; séparée du reste du pays par une gorge difficile à franchir, elle devait être un des lieux de prédilection des religieux. Des Bénédictins y établirent en effet, en 1138, un prieuré, et la *Chartreuse de Vallon*, dont il reste quelques vestiges, fut fondée vers la



PÉLERINAGE A NOTRE-DAME DES NEIGES

en pleine Révolution (1796), au col de Niflon, le sanctuaire de Notre-Dame des Neiges, demeuré un lieu de pèlerinage annuel.

Beaucoup d'autres sites charmants du Chablais seraient encore à décrire; beaucoup d'histoires, beaucoup de légendes, — les unes charmantes, les autres effrayantes — seraient à rapporter...

La place nous manque. Mais si vous avez le plaisir de vous entretenir avec les anciens du pays, faites leur raconter ce que la génération précédente leur a transmis... Ne cherchez pas à établir un lien précis entre chaque récit, n'essayez pas de dresser une chronologie rigoureuse... Ecoutez simplement ces légendes — souvent plus belles, souvent pires que la réalité — vivez avec les héros de notre vieux Chablais...

Lisez ces pages sur les bords du lac ou à l'ombre d'un

vieux château ou encore sous la voûte majestueuse des magnifiques châtaigniers qui dominent Thonon et Evian. Quand vous penserez plus tard à cette contrée paisible, riante, prospère du Chablais, vous désirerez revoir ces lieux de sereine beauté. Vous y serez toujours accueillis avec la plus grande cordialité.

Revenez à Thonon, à Evian, au retour des hirondelles, pour y goûter, à chaque saison, de nouveaux plaisirs, de nouvelles joies.



TABLE DES MATIÈRES

	Page
LE CHABLAIS	7
L'HISTOIRE DU CHABLAIS	12
La Préhistoire	13
Les Allobroges et la domination romaine	15
Le Moyen-Age	16
Les Temps Modernes	24
L'époque contemporaine	28
HOMMES REMARQUABLES	33
THONON	47
La vie à Thonon vers le XVI ^e siècle	60
Le Papegai	63
Les chevaliers de l'Arquebuse	66
XVII ^e et XVIII ^e siècles	72
De la révolution à nos jours	78
RIPAILLE	94
LES ALLINGES ET LE BAS CHABLAIS.	107
EVIAN ET LE PAYS DE GAVOT	123
LE HAUT-CHABLAIS	137

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Les illustrations de cet ouvrage, photos ou documents, sont extraites des collections de :

MM. FRED. BOISSONNAS, Genève : Pages 7, 9, 11, 19, 22, 31, 41, 70, 73, 92 (haut), 102, 105, 106, 107 (haut), 114 (haut), 115, 117, 128, 132, 134, 135, 139, 142, 147, 149.

SPALINGER, Thonon : Pages 37, 76, 82, 83, 84 (haut), 86, 88.

MGR PICCARD, Thonon : Pages 10, 27, 49, 71, 78, 98, 100, 113, 123 (haut), 133, 138 (haut), 140.

L. QUIBLIER, Thonon : Pages 4, 12, 13, 21, 23, 24, 34, 36, 42, 45, 48, 74, 81, 84, 97, 107 (bas), 131, 138 (bas), 140, 148, 150 (haut), 151.

F. ANTHOINOZ, Thonon : Pages 25, 29, 40, 52, 99.

SYNDICAT D'INITIATIVE, Thonon : Pages 20, 43, 46, 114 (bas), 137, 150 (bas), 152.

P. PELLISSIER, Thonon : Pages 12 (vignette), 17, 18, 26, 28, 30, 32, 33, 35, 39, 47 (haut), 69, 72, 77, 79 (haut), 89, 90, 91, 93, 96, 101, 103, 109, 110, 111, 112, 116, 118, 120, 122, 125, 126, 127, 144.

ACADÉMIE CHABLAISIENNE, Thonon : Pages 8, 15 (bas), 51, 87, 94, 95, 119, 121, 130, 141, 143, 145.

LÉVY-NEURDEIN, Paris : Pages 80, 129, 136.

J. COMBIER, Mâcon : Pages 50, 75, 79 (bas), 85 (bas).

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE LA
S. A. DE ROTOGRAVURE
45, Quai du Rhône, GENÈVE

JUILLET 1931